

DOCUMENT DE PROJET

Pays : TCHAD			
TITRE DU PROJET : Appui à la participation citoyenne des jeunes et des femmes à la gouvernance locale et à la consolidation de la paix au Tchad.			
NUMERO Projet / MPTF Gateway :			
Modalité de financement PBF :	Si le financement passe par un Fonds Fiduciaire (Trust Fund) : N/A		
<input type="checkbox"/> IRF	<input type="checkbox"/>	Fonds fiduciaire pays	
<input checked="" type="checkbox"/> PRF	<input type="checkbox"/>	Fonds fiduciaire régional	
Nom du fonds fiduciaire :			
Liste de toutes les agences récipiendaires des fonds PBF (en commençant par l'agence chef de file), avec le type d'organisation (ONU, ONG etc.) : UNICEF, UNDP et HCDH			
Liste d'autres partenaires de mise en œuvre (gouvernementaux ou non-gouvernementaux) : Ministère de l'Education Nationale et Promotion Civique, Ministère de la Défense Nationale, Ministère de la Justice en charge des Droits Humains, Ministère de la Jeunesse et Sport, Ministère de l'Action Sociale et de la Femme, CRS, IHDL, COOPI, CELIAF, l'Association pour la Promotion des Libertés Fondamentales (APLFT), la ligue Tchadienne des droits de l'homme (LTDH), l'Association des Femmes Juristes du Tchad (AFJT).			
Date estimative de début du projet¹ : 1^{er} Octobre 2018			
Durée du projet en mois :² 36 mois			
Zones géographiques de mise en œuvre du projet : NDJAMENA (10 arrondissements de la commune de Ndjamena), MOUNDOU (04 arrondissements de la commune de Moundou) et la région du LAC (les départements de Mamdi, Kaya et Fouli)			
Est-ce que le projet fait part d'une des fenêtres prioritaires spécifiques du PBF :			
<input type="checkbox"/> Initiative de promotion du genre			
<input type="checkbox"/> Initiative de promotion de la jeunesse			
<input type="checkbox"/> Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. sortie de la mission de maintien de la paix)			
<input type="checkbox"/> Projet transfrontalier ou régional			
Budget total du projet PBF* (par agence récipiendaire) :			
UNICEF : 1,229,430			
PNUD : 891,310			
HCDH : 471,460			
PAM : 898,800			
Total PBF : 3,491,000 USD			
<i>*Le budget total approuvé et le transfert de la deuxième tranche, ou toute tranche subséquente sont conditionnelles, et sujettes à l'approbation de PBSO, et à la disponibilité des fonds dans le compte de PBF</i>			
Toute autre source de financement existant pour le projet (montant et source) :			
Budget total du projet : 3,491,000 USD			
PBF 1ère tranche :	PBF 2ème tranche*:	PBF 3ème tranche*:	__ tranche
UNICEF: 855,358	UNICEF: 374,073	XXXX: XXXXXX	XXXX: XXXXXX
PNUD: 649,490	PNUD: 241,820	XXXX: XXXXXX	XXXX: XXXXXX
HCDH: 330,031	HCDH: 141,429	XXXX: XXXXXX	XXXX: XXXXXX
PAM : 629,160	PAM : 269,640	XXXX: XXXXXX	XXXX: XXXXXX
Deux-trois phrases avec une brève description du projet et une explication succincte de la façon dont le projet est rapide, catalytique et tolérant au risque / innovant :			
Le projet améliorera la participation des jeunes hommes, des jeunes femmes et des femmes aux mécanismes de prise de décision, de prévention et de résolution des conflits au niveau local et communautaire.			

¹ Note: actual commencement date will be the date of first funds transfer.

² Maximum project duration for IRF projects is 18 months, for PRF projects – 36 months.

<p>Résumez le processus de consultation dans le pays et le processus d'endossement préalable à la soumission à PBSO, y compris à travers la revue / consultation du Comité de pilotage PBF s'il existe. Le projet a été conçu à travers une approche participative pour s'assurer de la complémentarité des interventions et de la validation des axes stratégiques du projet. Les différentes agences du système des Nations Unies présentes au Tchad et le bureau régional de l'ONU-Femme ont été consultés, d'une part, et les représentants des différents Ministères et des organisations de la société civile ont été consultés, d'autres part.</p>	
<p>Marqueur genre du projet³ : 2 Spécifiez le pourcentage et le montant du budget total du projet alloué aux activités qui ont un lieu direct avec l'égalité entre les sexes/renforcement des capacités des femmes : 42.37% (1,382,350 USD)</p>	
<p>Marqueur risque du projet⁴ : 1</p>	
<p>Sélectionnez le domaine d'intervention prioritaire (« focus area ») de PBF qui résume le mieux le sujet du projet (choisissez seulement un domaine⁵) : Le projet répond au domaine prioritaire No 2 et particulièrement : (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits. Le cas échéant, le résultat de l'UNDAF auquel le projet contribue : Résultat 3 : Gouvernance Paix et Sécurité (Effets 16, 7 et 5) Le cas échéant, Objectif de Développement Durable auquel le projet contribue : ODD 16 (Justice et Paix).</p>	
<p>Type de soumission : Nouveau projet <input checked="" type="checkbox"/> Révision de projet <input type="checkbox"/></p>	<p>S'il s'agit d'une révision de projet, sélectionnez tous les changements qui s'appliquent et fournissez une justification brève en bas : Extension de la durée : <input type="checkbox"/> Durée additionnelle du projet en mois : Changement de résultat / sujet : <input type="checkbox"/> Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget : <input type="checkbox"/> Budget PBF additionnel : <input type="checkbox"/> Budget additionnel par agence bénéficiaire : USD XXXXX Justification courte pour la révision : <i>NB : s'il s'agit d'une révision, montrez tout changement du document projet en rouge ou en MODE REVISION. Veuillez également inclure un nouveau cadre de résultat et budget en indiquant de manière claire les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.</i></p>

³ **Score 3** pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal.

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative.

⁴ 0 = risque faible pour l'attente des résultats

1 = risque moyen pour l'attente des résultats

2 = risque élevé pour l'attente des résultats

⁵ (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

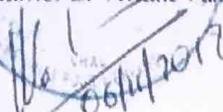
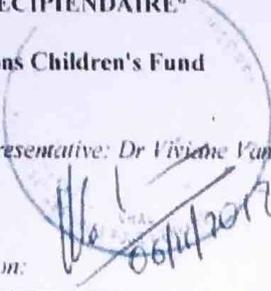
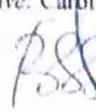
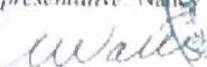
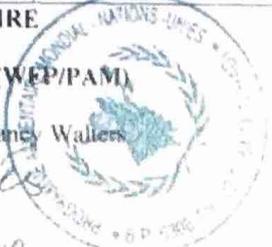
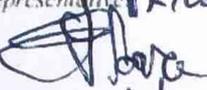
(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;

(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

SIGNATURES DU PROJET :

<p>AGENCE RECIPIENDAIRE⁶</p> <p>United Nations Children's Fund (UNICEF)</p> <p>Name of Representative: Dr Viviane Van Steirteghem</p> <p>Signature </p> <p>Date et tampon: 06/11/2018 </p>	<p>Représentant du gouvernement national</p> <p>Nom: Dr Issa D</p> <p>Signature </p> <p>Titre:  Le Ministre de l'Économie et de la Planification</p> <p>Date et tampon: 10.12.18</p>
<p>AGENCE RECIPIENDAIRE</p> <p>United Nations Development Programme (UNDP)</p> <p>Name of Representative: Carol Flore-Samirsozian</p> <p>Signature </p> <p>Date et tampon: 02/11/18 </p>	<p>Coordinateur Résident</p> <p>Nom: Stephen Tull</p> <p>Signature </p> <p>Date & tampon: 12/7/18</p>
<p>AGENCE RECIPIENDAIRE</p> <p>World Food Programme (WFP/PAM)</p> <p>Name of Representative: Nancy Walters</p> <p>Signature </p> <p>Date et tampon: 12/11/18 </p>	<p>Peacebuilding Support Office (PBSO)</p> <p>Name of Representative</p> <p>Signature</p> <p>Assistant Secretary-General, Peacebuilding Support Office</p> <p>Date & Seal</p>
<p>AGENCE RECIPIENDAIRE</p> <p>Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights (OHCHR/HCDH)</p> <p>Name of Representative: KYLE WARD, COOPER, PSMS</p> <p>Signature </p> <p>Date et tampon: 30/11/2018 </p>	

⁶ Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence récipiendaire du projet.

Contexte de consolidation de la paix et justification pour l'appui de PBF

Aperçu et analyse de la situation

Le Tchad est confronté à de nombreux défis pour le développement et la cohésion sociale qui sont liés à une multiplicité de facteurs de risque de conflits.

En dépit de ressources naturelles considérables, le Tchad, est parmi les pays les plus pauvres de la planète. Sa population, estimée à plus de 13 million d'habitants croît à un rythme rapide (3,6% an), est en très large majorité (80%) rurale et relativement jeune (44,7% de la population a moins de 15 ans). Le Tchad enregistre un taux d'indice d'Inégalité de genre de 0,695. Ce qui le place à la 157^{ème} position sur 188 pays. L'accès à l'éducation est inégal, avec un taux d'alphabétisation (en langue française ou arabe) des plus de 15 ans d'environ 40,2% (dont 48,5% pour les hommes et 31,9% seulement pour les femmes)⁷.

Depuis son accession à l'indépendance, le Tchad a connu de nombreuses crises institutionnelles et politiques. Ces crises ont engendré des conflits armés pendant plus de trois décennies et au cours desquelles toutes sortes de violations graves des droits de l'homme et des libertés fondamentales et collectives ont été enregistrées. Cette situation a entraîné la fragilisation de l'Etat et ses démembrements, une crise de confiance des populations, un déficit de gouvernance, ainsi qu'un repli identitaire et communautaire accompagnée de clivages entre les différentes ethnies et religions (musulmans, chrétiens, nordiste, sudiste).

L'autonomisation des femmes est faible, et l'accès aux services sociaux limité. Ainsi le taux de mortalité maternelle du Tchad est le plus élevé au monde (860 décès pour 100 000 naissances)⁸ tandis que le taux de scolarisation des filles reste très faible avec un taux d'achèvement du primaire de 30% tandis qu'il est de 10% pour le premier cycle du secondaire. Cette situation est favorisée par des facteurs socio-culturels et religieux entraînant leur plus faible niveau d'instruction et leur manque d'accès aux ressources, notamment à la terre et aux opportunités socio-économiques, et à d'autres moyens de subsistance.

Du point de vue sécuritaire, les femmes sont plus exposées que les hommes à la violence sexuelle. Elles sont de plus en plus recrutées par des organisations extrémistes violentes.⁹ Aussi, parce qu'elles manquent d'accès à des services d'assistance, aux soins médicaux, à une aide juridictionnelle et à un accompagnement psychosocial, les femmes ne voient pas toujours l'intérêt de les dénoncer. Dans d'autres cas, elles n'ont tout simplement pas connaissance de leurs droits ou recours judiciaires.

Cette tendance à la marginalisation des femmes est encore plus préoccupant au niveau des mécanismes de paix tels les différents conseils (CNDP, CNDS.), la médiation¹⁰, les autorités traditionnelles religieuses¹¹. Ainsi les femmes ne participent que de façon marginale aux débats, et leurs besoins spécifiques ne sont pas pris en compte. Cette situation est sous-tendue par les divers biais culturels et la perception très répandue que les questions de paix et de sécurité sont avant tout une affaire d'hommes.

Un manque de confiance persistant, dû à des relations distendues, vis-à-vis de l'État et des services de maintien de l'ordre en particulier par les populations, conduisant parfois à l'auto-justice par certaines communautés et le recours à des méthodes illégales et violentes, estimant que la justice d'Etat est assez faible pour les rétablir dans leur droit.

Facteurs contribuant à limiter la participation citoyenne des jeunes et des femmes

Les causes profondes de la faible participation citoyenne des jeunes et des femmes, notamment dans les sphères socio-politiques et économiques, se situent aux niveaux institutionnel, communautaire et individuel, nécessitant des actions complémentaires:

⁷ https://www.indexmundi.com/fr/tchad/taux_d_alphabetisation.html

⁸ Rapport EDS-MICS 2014-2015.

⁹ De fait, on trouve au sein de Boko Haram des femmes et de filles qui remplissent divers rôles : certaines s'occupent des aspects logistiques, d'autres combattent par choix ou par contrainte ; dans plusieurs zones, on recourt à des femmes ou à des enfants pour la majorité des attentats-suicides à la bombe. Il est souvent difficile de rendre compte de ces violences – à cause d'une culture du silence, de normes culturelles profondément enracinées, de la crainte de représailles ou de stigmatisation.

¹⁰ Depuis sa création, une seule femme.

¹¹ Aucune femme.

i) Au niveau institutionnel :

- Le faible niveau d'opérationnalisation des lois, règlements et conventions visant à favoriser la participation des jeunes et des femmes à la vie publique, et le manque de capacités techniques et opérationnelles des institutions publiques et des mécanismes communautaires de résolution des conflits, contribuent à la faible participation citoyenne, notamment des jeunes et des femmes. La République du Tchad n'a pas encore de Plan d'action national pour la mise en œuvre des Résolutions 1325 (2000), 2250 (2015) et 2419 (2018) du Conseil de Sécurité des Nations Unies¹²
- Le pluralisme juridique tchadien, marqué par la coexistence entre le droit écrit d'inspiration romano-germanique et les droits traditionnels non écrits et changeant d'une région à l'autre : c'est souvent la source de conflits de compétence entre les différents acteurs, la loi ayant reconnu à certaines autorités administratives et traditionnelles un pouvoir de conciliation/médiation (dans de petites affaires civiles et coutumières)¹³. Cette reconnaissance qui visait originellement à désengorger la justice, et surtout à maintenir la paix sociale, en est devenue un frein.^{14 15}
- Les chefs traditionnels ne sont pas suffisamment formés à la résolution pacifique des conflits dans le respect des droits des parties en présence. Ces derniers s'inspirent de la coutume pour les résoudre¹⁶, or la coutume est parfois contraire à la justice et au droit. Les femmes, notamment, sont ainsi souvent discriminées ou considérées comme des objets. Cette situation est exacerbée par la « Dia »¹⁷ ou prix du sang, pratique relevant de « la justice traditionnelle » et portant atteinte au monopole étatique de la justice ;
- L'insuffisance et même souvent l'absence d'instances juridiques et judiciaires dans les localités, restreignant l'accès des populations à la justice.
- L'aide juridique cependant ne fait l'objet d'aucune réglementation. L'assistance judiciaire est certes prévue dans le code de procédure pénale (CPP) et dans le Code pénal (CP) mais sans être formellement organisée. La fourniture de ces services est donc prise en charge par les ONG locales et internationales mais leurs actions sont fonction de la disponibilité des ressources financières et sont limitées dans l'espace et dans le temps et ont donc un impact limité sur l'accès à la justice de l'ensemble de la population. 20% de la population seulement a connaissance de leur existence.¹⁸ De plus, les différents acteurs ne coordonnent pas leurs efforts, et utilisent des approches non harmonisées, ce qui entraîne des déficits ou des duplications programmatiques.

ii) Au niveau communautaire :

- La participation citoyenne et la cohésion sociale sont minées par des conflits intercommunautaires tant en milieu urbain que rural. Dans la région du Lac, le problème de participation communautaire à la gouvernance foncière est de plus en plus aigu, notamment à cause de la pression démographique dû aux mouvements des populations déplacées par les attaques terroristes et la crise humanitaire dans le bassin du Lac Tchad. Cette situation contribue à un raidissement identitaire des communautés en présence. Dans les villes de N'Djamena et de Moundou, le problème de la cohésion sociale est caractérisé par le repli identitaire et religieux (Nordistes-Sudistes, Chrétiens-

¹² Résolutions 1325, 2250 et 2419 du Conseil de Sécurité des Nations Unies (appellant à un rôle croissant des femmes et des jeunes dans la mise en œuvre des accords de paix) et nationaux (constitution, code électoral, ordonnance instituant la parité dans les fonctions nominatives et électives, politique nationale de la jeunesse, etc.).

¹³ Article 7 de la Loi Organique N°10 portant statut et attribution des autorités traditionnelles et coutumières qui stipule que « les autorités traditionnelles et coutumières disposent du pouvoir de conciliation en matière civile et coutumière ».

¹⁴ Dans les faits, ces autorités ont tendance à se transformer en de véritables instances judiciaires, tranchant les affaires. Beaucoup de cas d'accidents de circulation et de crimes comme les blessures, les coups mortels ou même l'homicide sont réglés par les autorités traditionnelles qui condamnent les auteurs à payer des sommes d'argent.

¹⁵ Cet empiètement sur les compétences judiciaires s'accompagne souvent de pratiques de corruption ou de trafic d'influence ou la violation des règles de procédure et constitue un grand frein à la lutte contre l'impunité. Cette situation de concurrence et de non-respect des règles de compétence par les autorités traditionnelles se retrouvent dans d'autres contextes, avec des conséquences négatives comparables. Cf. Harper E., Working with customary justice systems : post conflict and fragile states, IDLO, 2011.

¹⁶ Laurence Ferrari, Solkem Aschari, Gestion des ressources naturelles et gestion des conflits sur les ressources naturelles : quelles améliorations possibles ? ASF, septembre 2016.

¹⁷ Le rapport du comité technique interministériel d'appui "65 actions pour moderniser nos institutions" d'Aout 2017 suggère que la Dia soit abolie.

¹⁸ Jean-Paul Zoyem, Enquête d'opinion sur la Justice au Tchad, PRAJUST, Avril 2015.

Musulmans, Doum, Ban-ban, des quartiers identifiant les ethnies comme Walia Hadjaräi, Sara Moursal, Baguirmi, Bornou). L'école est souvent le théâtre de violence entre les élèves, aboutissant à des conflits communautaires meurtriers. Cette situation crée une atmosphère de méfiance entre différents groupes sociaux (jeunes femmes et hommes, femmes, chefs communautaires et religieux, etc.).

- Tant en milieu urbain que rural, l'analphabétisme contribue à l'incompréhension par les populations elles-mêmes du fonctionnement des organes décentralisés (Mairie, conseils régionaux), dont les plans de développement ne prennent souvent pas en compte leurs aspirations et leurs besoins. Généralement, les jeunes et les femmes ne sont pas en mesure de défendre leurs droits ou encore ne s'impliquent pas pleinement dans la gestion de la chose publique; d'où la faible représentation des jeunes et surtout des femmes dans les instances de prise de décisions (seulement 12,8 % de femmes au parlement, le taux d'abstention aux élections de 2011 se situe à 30% pour les jeunes et 45% pour les femmes).
- Les organisations de la société civile, dont les capacités techniques, opérationnelles et structurelles sont limitées, ont beaucoup de difficulté à servir d'interface pertinente entre les populations et les institutions publiques et à promouvoir efficacement la participation citoyenne à la vie publique. Certaines organisations féminines mènent des initiatives en faveur de la paix et de la réconciliation et pour la lutte contre l'extrémisme violent (telles l'Union des Femmes pour la Paix de Moundou, l'Association des Femmes Oulema et Prédicatrices, l'Association des Femmes Juristes, etc.). Celles-ci ne sont toutefois pas encore suffisamment bien organisées pour constituer un mouvement fort, elles ont donc besoin de plus de renforcement de capacités et d'appui de leurs initiatives.

iii) Au niveau individuel :

Au niveau individuel, les facteurs analysés plus haut, notamment l'incapacité de jouir de leurs droits fondamentaux et de participer activement à l'instauration de l'Etat de droit, influent sur les comportements, entraînant notamment un désintérêt de la vie publique et une perception croissante d'exclusion politique et économique, en particulier des jeunes. La frustration engendrée par le faible niveau de développement et la marginalisation résulte dans des actes de vandalisme et la violence.

Effort pour renforcer l'Etat de droit, la bonne gouvernance et la cohésion sociale

Pour renforcer l'Etat de droit, la bonne gouvernance et la cohésion sociale, plusieurs actions sont menées, tant au niveau national qu'international:

- Le gouvernement tchadien a adopté un nouveau code pénal et un nouveau code de procédure pénale et une loi portant interdiction du mariage des enfants. Avec la 4ème République il est institué « un quota d'au moins 30% affecté aux femmes dans toutes les fonctions nominatives (actuellement, 4 femmes sur 30 ministres). Ce quota devrait évoluer progressivement vers la parité » (selon l'article 2 de l'ordonnance du 23 mai 2018).
- Suite à l'adoption du nouveau Plan cadre des Nations Unies d'Assistance au Développement (PNUAD 2017-2021) et à l'éligibilité par le Secrétaire Général du Tchad au Fonds Fiduciaire pour la Consolidation de la Paix, l'Equipe de Pays (EP) des Nations Unies au Tchad a demandé le déploiement d'une mission inter agences pour aider à définir des points d'entrée plus précis et les priorités pour les domaines thématiques contenus dans la demande d'éligibilité¹⁹ et dans la priorité stratégique 3 du PNUAD, à savoir le soutien à la bonne gouvernance, le renforcement de l'Etat de droit, notamment le renforcement des relations entre acteurs étatiques et non étatiques et la consolidation de la paix.

Malgré ces avancées, la participation citoyenne particulièrement des jeunes, des femmes et des personnes déplacées aux instances de gouvernance locale et à la consolidation de la paix au Tchad reste marginale. L'exclusion des jeunes hommes et femmes des mécanismes, de la prise de décision et donc aussi de la prévention et de la résolution des conflits contribuent au renforcement des clivages et conflits communautaires dans les zones urbaines, péri-urbaines et rurales. L'analyse des institutions, structures et organes de prévention et de résolution des conflits révèle des besoins en renforcement des capacités, et un manque d'indépendance et de coordination, notamment au niveau communautaire.

¹⁹ Le Secrétaire général des Nations Unies a octroyé l'éligibilité aux fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix au Tchad le 23 mai 2017.

La participation citoyenne des jeunes et des femmes aux mécanismes de prise de décisions nécessite une synergie d'actions de plusieurs acteurs, et des actions complémentaires à différents niveaux (individuel, communautaire et institutionnel):

<p>Ciblage des jeunes</p>	<p><u>En milieu rural</u> : Le ciblage des groupes de jeunes hommes et femmes, hommes et femmes en milieu rural se fera par en collaboration avec les acteurs communautaires, associations locales et les chefs communautaires, sur la base d'une fiche de profilage. Les associations à base communautaire et les animateurs communautaires faciliteront la communication et la sélection des bénéficiaires en milieu rural. Cette stratégie permettra de recourir aux <i>leaders</i> communautaires et leurs canaux de communication pour mobiliser les populations cibles en dialectes locaux.</p> <p><u>En milieu urbain</u> : L'UNET (Union nationale des étudiants Tchadiens) sera le premier interlocuteur pour mobiliser la jeunesse estudiantine et scolarisée. L'association des jeunes du secteur informel permettra d'informer et identifier les potentiels jeunes bénéficiaires se situant hors du système éducatif. L'association des femmes prédicatrices et oulémas permettra de mobiliser les femmes des différents groupes religieux et ethniques. Le Conseil supérieur des affaires islamiques facilitera le ciblage de jeunes musulmans et musulmanes et l'Association des confessions religieuses chrétiennes facilitera l'identification et la mobilisation communautaire des jeunes d'obédience chrétienne. Cette sélection se fera en collaboration avec les acteurs cités ci-dessus et sur la base d'une fiche de profilage qui sera élaborée.</p>
<p>Les populations en situation de déplacement (retournés/déplacés/refugiés/apatrides)</p>	<p>Le projet va collaborer avec OIM et UNHCR pour la présélection des potentiels bénéficiaires. Les critères de sélection porteront sur des catégories prédéfinies (âges, de sexe, de niveau de vulnérabilité, de perspective de retour ou de non-retour dans leurs localités d'origine, de nombre d'années passées dans la localité du projet). Après cette première présélection, le projet organisera des <i>focus group</i> avec les bénéficiaires afin d'identifier leurs besoins en termes d'appui pour maximiser leur participation citoyenne et expliquer les attentes et résultats du projet. Cette sélection se fera en collaboration avec les acteurs cités ci-dessus au niveau local et sur la base d'une fiche de profilage qui sera élaborée.</p>
<p>ONG et société civile, y compris les associations de femmes et de jeunes</p>	<p>Le ciblage et l'implication des acteurs de la société civile se feront à deux niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'abord, à travers un appel à manifestation d'intérêt pour la sélection des Organisations de la Société Civile (OSC) de mise en œuvre qui permettra d'informer et cibler une grande partie des OSC intéressées à participer à la mise en œuvre du projet ; - ensuite, au niveau de chaque localité de mise en œuvre, les OSC seront mobilisées à travers une séance préalable d'information. Cette séance permettra de disposer de la liste et du profil de chaque OSC et donc de les solliciter selon leur domaine de compétence. <p>Enfin, la cartographie d'OCHA relative à la présence des OSC au Tchad sera exploitée à bon escient. Cette cartographie permettra de contacter chaque OSC en fonction de son domaine d'avantage comparatif.</p>
<p>Les chefs communautaires et religieux</p>	<p>Les chefs religieux (Chrétiens et Musulmans) sont rassemblés au sein de deux organisations (Conseil supérieur des affaires islamique-CSAI) et l'association des confessions religieuses Chrétiennes. Une rencontre avec les présidents des deux organisations sera organisée afin de solliciter leur participation et expliquer les attentes du projet. Ainsi, les tendances musulmanes (Soufi et Salafi) seront impliquées et du côté Chrétien (Catholiques, évangélistes, etc.). Pour les chefs communautaires, les Sultans et chefs de canton seront sollicités pour faciliter la pleine participation de toutes les communautés et groupes ethniques dans leurs localités respectives. Les avantages de la participation de chaque acteur seront mis en avant pour maximiser l'implication des communautés</p>
<p>Les acteurs de la chaîne pénale</p>	<p>En complémentarité étroite avec l'action menée directement auprès des jeunes et des femmes, le Ministère de la Justice et des droits humains sera associé à la programmation des activités liées à la justice et à l'Etat de droit. Il s'agira de faire un diagnostic des besoins en renforcement des capacités et d'identifier les maillons et acteurs à renforcer, avec une attention particulière donnée à la condition des femmes et des jeunes. Une fois identifiés, un programme de présentation des interventions sera établi en collaboration avec lesdits acteurs.</p>
<p>Les groupes des partis politiques</p>	<p><u>Leaders de jeunesse des partis politiques</u> Le PNUD met en œuvre un projet d'appui aux élections dans les zones géographiques envisagées par le projet. A cet effet, il existe déjà une bonne collaboration avec la jeunesse des partis politiques et des mouvements et associations politiques. Le projet va donc s'appuyer sur ces acquis en organisant une rencontre d'information et de discussion avec les principaux responsables de la jeunesse desdits partis. Toutefois en amont, des rencontres bilatérales seront organisées avec les présidents de chaque parti politique afin de les informer et solliciter leur forte implication. Une fiche de consentement sera remplie par les <i>leaders</i> de jeunesse des parti politique afin de formaliser leur consentement à participer aux</p>

	activités du projet. C'est sur la base de cette fiche et de l'expression de leur motivation que le profilage des jeunes <i>leaders</i> se fera.
Les autorités militaires et forces de sécurité	Afin de maximiser la participation des forces de l'ordre, le Ministère de l'Administration du Territoire, de la Sécurité Publique et de la Gouvernance Locale sera intégré parmi les membres du comité de pilotage. Outre, le projet sollicitera une autorisation dudit Ministère afin de faciliter la participation des forces de l'ordre aux activités de formation. Dans les localités de mise en œuvre, le staff projet travaillera en collaboration directement avec les commandants des forces de l'ordre afin d'expliquer les objectifs et résultats attendus du projet.
Les parlementaires et membres du Gouvernement	Le RC/RR facilitera l'information des parlementaires et membres du gouvernement sur l'existence du projet et les principaux enjeux pour le Tchad. Des rencontres de haut niveau permettront de discuter au préalable sur les activités à réaliser spécifiquement sur le cadre légal et institutionnel. Un plan de plaidoyer sera rédigé afin de permettre au projet de faire un plaidoyer auprès des groupes parlementaires et des Membres du Gouvernement. Le projet privilégiera les deux options de révision des textes (proposition de lois), à réaliser par un plaidoyer auprès des parlementaires et (projet de lois), à réaliser auprès des membres du Gouvernement.
Les autorités administratives locales (Gouverneurs Maires et préfets)	L'information des autorités locales sera un préalable avant toute activité dans les zones de mise en œuvre, avec un accent particulier sur l'opérationnalisation des lois, règlements et conventions visant à favoriser la participation des jeunes et des femmes à la vie publique. A ce niveau, il n'y a pas de ciblage à faire, mais plutôt un protocole d'information et de restitution systématique des actions du projet pour plus d'appropriation des interventions par les autorités. Les activités seront restituées aux autorités locales et validées en plénière avant d'être partagées largement aux ayant-droit (Secrétariat, partenaires, etc.).

La participation citoyenne: une porte d'entrée

Le projet entend maximiser la participation citoyenne des jeunes et des femmes comme une porte d'entrée pour favoriser la cohésion sociale, l'instauration de l'Etat de droit et la consolidation de la paix. Le projet propose une réponse institutionnelle, communautaire et individuelle.

- Au niveau institutionnel, il s'agira d'appuyer l'élaboration et l'adoption de documents stratégiques visant à définir les cadres légaux et des plans d'action comme cadre de référence pour la promotion de la participation des femmes et des jeunes dans la gouvernance et la consolidation de la paix et visera à leur plus grande opérationnalisation. Cela permettra de créer un environnement légal favorable aux interventions communautaires du projet. Cette intervention se fera en collaboration avec les partenaires institutionnels (Ministères, Parlement, société civile, etc.). Les activités au niveau institutionnel seront coordonnées avec celles au niveau des acteurs communautaires, qui auront en charge la sensibilisation en langue locale des populations pour:
 - (i), l'organisation des groupes cibles pour jouer pleinement leur rôle dans la mise en œuvre des dispositions légales
 - (ii) et, la formation des chefs traditionnels dans l'identification et l'adaptation des barrières socio-culturelles qui entravent la participation au niveau local.
- Au niveau communautaire, les instances communautaires de dialogue et de prise de décision seront renforcées pour la prise en compte de l'égalité du genre, l'inclusion sociale des personnes déplacées et des droits de l'homme au sein desdits mécanismes, la création d'espaces de rencontre et d'échanges multiculturels et intercommunautaires, en harmonie avec les interventions du produit 1. Il s'agira de travailler avec les ONG locales pour former les acteurs communautaires et les engager dans une série d'interventions (sensibilisation et information sur les résolutions et les outils et dispositions légales de participation citoyenne, formation des instances de juridiction coutumières au respect des droits de l'homme, éducation à l'adaptation des coutumes s'opposant à l'engagement des femmes, inclusion des personnes retournées/déplacées/réfugiées/ etc.). Les élus locaux et les comités de gestion des quartiers seront mis à contribution pour favoriser la collaboration de tous les acteurs locaux autour des questions de la gouvernance locale et de l'État de droit.
- Au niveau individuel, il s'agira de développer une série d'interventions visant le changement de comportement des principaux acteurs sociaux (jeunes, femmes) dans les villes de N'Djamena et de Moundou et des trois départements de la région du Lac, et une plus grande participation à la vie publique. Les interventions porteront sur l'éducation au respect des droits de l'Homme, à la participation citoyenne et locale, au contrôle citoyen de l'action publique, à la citoyenneté, à la compréhension du fonctionnement de la décentralisation et du rôle des populations, le *leadership*, la médiation et gestion pacifique des conflits etc. En outre, le projet permettra à des

apatrides/personnes à risque d'apatridie de bénéficier de jugements supplétifs. Des audiences foraines seront aussi organisées afin d'octroyer des jugements et documents d'Etat civil aux populations vivant en autarcie et/ou à la frontière du pays. Ces interventions permettront de doter les individus du statut de citoyen leur permettant de mieux jouer leur rôle de citoyen au niveau local.

Le projet, qui visera essentiellement les étudiants, les femmes, les OSC, les autorités administratives, les leaders d'opinion et les responsables communautaires, sera mis en œuvre dans les 10 arrondissements urbains et péri-urbains de la ville de N'Djamena et dans les 4 arrondissements de Moundou. Il touchera en moyenne 20.000 personnes dont 30% de femmes et de jeunes femmes et hommes âgés de 17 à 30 ans. Dans la région du Lac, les départements de Kaya, Foulï, Mamdi ont été ciblés pour des raisons socio-démographiques et les interventions s'adresseront aux communautés rurales, aux chefferies, aux organisations à base communautaire de femmes et jeunes dont l'âge varie entre 18 à 35 ans.

NB. Le choix de ces trois localités vise à disposer d'éléments de comparaison de l'évolution de la participation citoyenne, tant en zone rural qu'urbaine. Ce qui permettra à la fin du projet de disposer de modèle (rural et urbain) de localités au sein desquelles la participation citoyenne a favorisé l'instauration d'une gouvernance inclusive et d'une cohésion sociale durable.

Ce projet est envisagé comme une intervention pilote, destinée à être étendue à d'autres communautés au Tchad.

a) Une description brève pour expliquer comment le projet est en phase / appuie les cadres stratégiques du Gouvernement et des Nations Unies, et comment le projet promeut l'appropriation nationale. Décrire comment les composantes sont complémentaires d'autres interventions dans ce secteur d'intervention / zone géographique, y compris les leçons apprises d'ancien appui du PBF (ou autre).

La mise en œuvre des activités du projet répond aux priorités nationales, aux plans cadre des agences de mise en œuvre, aux projets de consolidation de la paix en cours et des priorités déclinées dans les cadres internationaux de référence en matière de développement. Elle est ancrée dans un processus d'opérationnalisation des résolutions 1325 (Femmes, Paix et Sécurité) et 2250 et 2419 (Jeunesse, Paix et Sécurité) du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

Le projet est en lien avec le Résultat stratégique No 3 du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (PNUAD): Gouvernance, paix et sécurité, et de l'effet 6. "D'ici à fin 2021, les institutions nationales et locales appliquent davantage les bonnes pratiques de gouvernance inclusive, promouvant la démocratie, l'État de droit, la cohésion sociale et l'utilisation équitable des services publics de qualité, y compris pour les réfugiés".

Le projet s'aligne sur les documents nationaux à savoir le Plan National de Développement (PND 2017-2021) débouchant sur la vision 2030 « le Tchad que nous voulons ». Au niveau des priorités du Plan National de Développement 2017-2021, les interventions du projet sont arrimées à l'axe 1: Renforcement de l'unité nationale et l'axe 2: Renforcement de la bonne gouvernance et de l'État de droit. Le projet contribuera en outre à la réalisation des objectifs:

- du nouveau Plan Stratégique du PNUD 2017-2021, qui est aligné à l'atteinte des Objectives de Développement Durable (ODD). Ainsi, le projet est ancré au Résultat 6 du nouveau Plan Stratégique du PNUD : « *Le relèvement précoce et le retour rapide sur les voies du développement durable sont atteints dans les environnements post-conflit et post-catastrophe* ».
- du Plan Cadre des Nations Unies d'Assistance au Développement (PNUAD) en lien avec le Résultat 6 du Plan stratégique de l'UNICEF 2014–2017 : « *Prévention améliorée et équitable de la violence, de la maltraitance et de l'exploitation à l'égard des enfants et mesures plus appropriées pour y faire face* ».
- du Document de Programme du Pays (*Country Programme Document, CPD* en anglais) 2017-2021 à travers le Pilier I : Gouvernance Participative et Cohésion Sociale. Cet ancrage permettra au projet de contribuer à l'atteinte de deux cibles des ODD (Cible 16²⁰ et 17²¹).
- de la Stratégie Sahel des Nations Unies (UN Support Plan), plus précisément à la mise en œuvre du domaine II « Prévention et maintien de la Paix » et du domaine VI « Autonomisation des femmes et des jeunes » du Plan de soutien de l'ONU au Sahel.

²⁰ Objectif de développement durable : 16. Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

²¹ Objectif de développement durable : 17.

Ce projet prendra en compte les acquis et leçons apprises du projet transfrontalier (Tchad-Cameroun). Les différents membres du Comité de Pilotage seront impliqués dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des interventions. L'équipes s'inspirera des mécanismes communautaires de protection, ainsi que sur les leçons apprises de la coopération passée avec les institutions publiques locales (par ex, les délégations de l'éducation et de l'action sociale), dans le cadre du projet Children of Peace (CoP) financé par ECHO et mis en œuvre par l'UNICEF.

En ce qui concerne le PNUD, les comités de paix et de sécurité implantés dans les 10 arrondissements de la ville de N'Djamena, les associations communautaires de la région du Lac participeront à la mise en œuvre des interventions au niveau local. Les interventions du projet seront coordonnées en synergie avec des projets en cours dans les zones d'intervention (Projet Justice, Projet de stabilisation de la région du Lac, projet d'appui à la lutte contre la radicalisation, projet d'appui aux élections, etc.).

Suite à l'adoption du PNUAD 2017-2021, l'Equipe de Pays (EP) des Nations Unies au Tchad a demandé le déploiement d'une mission inter-agence. Cette mission doit aider à définir des points d'ancrage plus précis et les priorités pour les domaines thématiques contenus dans la demande d'éligibilité²² du Tchad au Fonds de Consolidation de la Paix et dans la priorité stratégique 3 du PNUAD, à savoir le soutien à la bonne gouvernance, le renforcement de l'État de droit, notamment le renforcement des relations entre acteurs étatiques et non-étatiques et la consolidation de la paix.

I. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

a) Contenu du projet et résultats attendus

Le projet « *Appui à la participation citoyenne des jeunes et des femmes aux instances de gouvernance locale et à la consolidation de la paix au Tchad* » sera mis en œuvre dans les villes de N'Djamena, Moundou et dans trois départements du Lac (Mamdi, Kaya et Fouli).

Le projet adoptera une approche locale et communautaire centrée sur la participation citoyenne des jeunes hommes, jeunes femmes, les femmes, les déplacées, les réfugiées pour la consolidation de la paix au niveau communautaire. L'accent sera mis sur le renforcement de capacité des acteurs et des institutions au niveau local, la création des espaces d'échange et de débats intergénérationnel, d'opportunités économiques rentables, durables et innovantes pour les jeunes femmes et hommes marginalisés et vulnérables de 17 à 35 ans. Par ce biais, il s'agit de démontrer que les jeunes hommes, jeunes femmes, les femmes, les marginalisés et les vulnérables peuvent constituer une force positive pour le changement social dans leur communauté, dans la consolidation de la paix et la cohésion sociale au sein de leurs communautés.

Pour ce faire, le projet combine trois grands effets attendus, présentés ci-dessous dans les grandes lignes (se référer au cadre de résultat en annexe 3) :

- **Résultat 1 : L'environnement légal favorable contribue à la participation des jeunes et des femmes à la gouvernance locale pour la consolidation de la paix**
- Avec l'appui d'un consultant, et en collaboration avec les institutions publiques et la société civile, le projet appuiera l'opérationnalisation des Résolutions 1325, 2250 et 2419 et les stratégies genre et jeunesse du Tchad, qui vont permettre aux populations de comprendre le processus et les procédures légales pour une participation effective aux instances de gouvernance locale, à l'instauration d'un Etat de droit et à la consolidation de la paix au niveau local. Un plaidoyer sera fait avant les élections municipales et régionales pour leur intégration dans les politiques sectorielles et les instances de gouvernance locale (mairie, conseils régionaux).
- Le projet appuiera aussi l'organisation, la formation et l'information des acteurs de la société civile, des jeunes filles et garçons *leaders* d'opinion au contrôle de l'action publique et la mise en place des dispositifs juridiques d'accompagnement des jeunes hommes, femmes âgées de 17 à 35 ans, femmes rurales et vulnérables (déplacées, retournées et réfugiées) pour l'accès à leur droit dans les systèmes de justice formels et informels existants.
- Les élections présidentielles ont été organisées en avril 2016. Sur 23 candidatures dont « féminines, le Conseil Constitutionnel n'a retenu que 14, tous des hommes. En décembre 2017, lors de sa visite au Tchad, le Groupe de travail sur la discrimination à l'égard des femmes dans

²² Le Secrétaire général des Nations Unies a octroyé l'éligibilité aux fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix au Tchad le 23 mai 2017

la législation et la pratique a relevé qu'au niveau de l'Assemblée Nationale, la présente législature compte 27 femmes députées sur 188, soit 15%. Ces chiffres placent le Tchad au 140^e rang sur 193 pays en ce qui concerne le nombre des femmes parlementaires. Les femmes sont également sous-représentées au sein de la haute administration. Ainsi, on compte 2 femmes préfètes sur 56 (3.57%), 4 femmes maires sur 23 communes (17.39%), 6 femmes membres du Conseil Economique Social et Culturel sur 30 (20%), 2 femmes Secrétaires Générales sur 29 (6.89%). Le projet entend aussi saisir l'opportunité de l'annonce des élections locales pour aider les organisations de jeunes à préparer un cahier de doléance qui pourrait servir de référence pour un plan d'action des futurs élus locaux. Il s'agira aussi d'impliquer les jeunes et les femmes dans la mise en œuvre des activités les concernant, afin de maximiser la pérennisation des interventions. Aussi, ces élections seront l'occasion pour les femmes et les jeunes de se présenter comme candidat afin de prendre également part au destin du pays.

- **Résultat 2 : Les autorités, les acteurs locaux et la communauté en général (20.000 bénéficiaires) sont mieux outillées pour être les agents catalyseurs de la culture de paix, la résolution pacifique des conflits intercommunautaires, et la consolidation de la paix.**
- En collaboration avec les médias (radio, TV, presse en ligne), les agences de téléphonie mobiles (U report) et les organisations de la société civile elle-même, le projet appuiera les organisations de la société civile à développer et mettre en place une stratégie de plaidoyer et de communication stratégique pour le changement de comportement et de perceptions sociales sur l'image et les capacités des jeunes, femmes et hommes comme *leaders* d'opinion. En collaboration avec le Ministère de l'administration territoriale, les jeunes et femmes seront formées aux procédures et processus de participation aux instances de la décentralisation (Mairie, conseils régionaux, etc.). Le projet appuiera aussi l'organisation, la formation et le réseautage des organisations de jeunes et des femmes pour les rendre plus dynamiques et favoriser leur rapprochement. Une plateforme de jeunes responsables des partis politiques sera instaurée afin de promouvoir le dialogue des futurs *leaders* d'opinion et les engager à promouvoir des élections apaisées et sans violence en novembre 2018.
- De même, en collaboration avec le conseil supérieur des affaires islamique, les chefs coutumiers, le projet renforcera les capacités des instances traditionnelles de gestion des conflits à la prévention et la gestion dans conflits dans le respect des droits de l'homme. En s'appuyant sur l'influence des chefs de cantons, le projet fera un plaidoyer pour la l'inclusion des jeunes, femmes et personnes en situation de déplacement prolongé au sein des instances de gouvernance traditionnelle.
- Pour répondre durablement aux conflits liés à la gouvernance foncière, les responsables communautaires seront formés à l'écocitoyenneté, la gestion participative et rationnelle et équitable des ressources foncières, au reboisement, à la gestion concertée des terres cultivables, au respect des couloirs de transhumances des populations nomades et à l'accès des femmes et des jeunes à des droits fonciers moins précaires. Les mécanismes de dialogues communautaires seront renforcés, systématisés, pour les rendre plus inclusifs et respectueux des droits de l'homme, de l'équité et du genre.
- Concernant les élections législatives locales et communales, des journées d'information sur les conditions de participation seront organisées. De même des plateformes des jeunes *leaders* des partis politiques pour la promotion de dialogue apaisé et sans violence lors des élections seront mises en place. Ces interventions adressées aux femmes, jeunes filles et garçons leaders des partis politiques ne seront pas focalisées seulement sur les échéances électorales de l'année 2018-2019, mais constitueront un appui continu au cycle électoral au Tchad. Plus spécifiquement, il s'agira en milieu rural d'organiser des audiences foraines afin de permettre aux populations de disposer de jugements supplétifs afin d'obtenir des cartes d'électeurs. Outre, des caravanes d'informations et sensibilisation permettront d'instruire les votants sur les enjeux et le rôle des électeurs. En milieu urbain, il s'agira d'impliquer les jeunes leaders des partis politiques dans la diffusion de messages de paix et de non-violence durant tout le processus électoral.
- **Résultat 3 : La coordination et communication renforcée autour d'une orientation stratégique et un cadre de suivi et évaluation facilitant l'obtention des résultats attendus.**

La coordination des activités du projet sera faite par le Secrétariat PBF sous la direction du bureau du Coordonnateur Résident. Les ressources correspondantes seront gérées par le PAM.

Cadre des résultats du projet

Voir annexe B

b) Théorie du changement

La théorie du changement, pour ce projet, se fonde sur les hypothèses suivantes :

- Si l'environnement légal est favorable à la participation des jeunes femmes et des hommes et des femmes à la gouvernance locale pour la consolidation de la paix ;
- Si les mécanismes légaux et traditionnels de prise de décision, de prévention, de résolution des conflits sont ouverts aux préoccupations et à la participation des jeunes femmes et hommes et des femmes ;
- Si les autorités, les acteurs locaux et la communauté en général (20.0000 bénéficiaires), les jeunes femmes et hommes, les femmes sensibilisés et outillés agissent comme des agents catalyseurs de la culture de paix, la résolution pacifique des conflits inter-communautaires, le brassage intercommunautaire et la consolidation de la paix ;

Alors d'ici 2020, les jeunes hommes et femmes, les femmes, les *leaders* communautaires y compris les populations déplacées/retournées cohabitent pacifiquement et influencent positivement la gouvernance locale à travers une forte participation à la gestion de la vie socio-politique, économique dans les villes de N'Djamena, de Moundou et dans les trois départements de Kaya, Fouli et Mamdi car :

- L'opérationnalisation des résolutions 1325 et 2250 et des stratégies nationales du genre et de la jeunesse favoriseront la participation des jeunes et femmes, y compris des personnes déplacées, à la gouvernance locale, à l'accès à la justice et au processus de consolidation de la paix à N'Djamena et dans la région du Lac ;
- Les *leaders* de la société civile, les jeunes femmes et hommes y compris les femmes connaîtront les processus et procédures légales de participation citoyenne et engageront des initiatives pour la cohésion sociale et à la prise de décision au sein des espaces de gouvernance locale à N'Djamena et dans la région du Lac ;
- Les acteurs locaux, les jeunes et les femmes auront des compétences accrues pour promouvoir un dialogue constructif, une participation inclusive aux mécanismes de gouvernance locale, de prévention et de résolution de conflits ;
- Les jeunes et les femmes ainsi que les autres acteurs communautaires sensibilisés promouvoir et contribueront à la résolution pacifique des conflits intercommunautaire, le brassage intercommunautaire en vue de la consolidation de la paix et affirment leur *leadership*.

Stratégie de mise en œuvre du projet

Le projet se mettra en œuvre dans les 10 arrondissements urbains et péri-urbains de la ville de N'Djamena et dans les 04 arrondissements de Moundou et touchera en moyenne 20.000 personnes dont 30% de femmes et de jeunes femmes et hommes âgés de 17 à 30 ans. Les interventions seront adressées aux étudiants, femmes, OSC, autorités administratives, *leaders* d'opinion et communautaires. Dans la région du Lac, les départements de Kaya, Fouli, Mamdi ont été ciblés pour des raisons socio-démographiques et les interventions s'adresseront aux communautés rurales, les chefferies, organisations à base communautaire de femmes et jeunes dont l'âge varie entre 18 à 35 ans. Le choix de ces trois localités vise à disposer d'éléments de comparaison de l'évolution de la participation citoyenne, tant en zone rural qu'urbaine, ce qui permettra à la fin du projet de disposer de modèle (rural et urbain) de localités au sein desquelles la participation citoyenne à favoriser l'instauration d'une gouvernance inclusive et d'une cohésion sociale durable.

Les interventions porteront sur l'éducation au respect des Droits de l'Homme à la participation citoyenne à la vie publique, au contrôle citoyen de l'action publique, à la citoyenneté, à la compréhension du fonctionnement de la décentralisation et du rôle des populations, etc. Au niveau communautaire, les instances communautaires de dialogue et de prise de décision seront renforcées pour la prise en compte du genre, l'inclusion sociale des personnes déplacées et des Droits de l'Homme au sein desdits mécanismes, la création d'espace de rencontre et d'échange multiculturels et intercommunautaires.

En outre, le projet s'appuiera reposera sur les relations existantes avec les autorités locales, les chefs traditionnels et *leader* religieux, les structures de sécurité, les structures locales chargées de la prévention et la résolution des conflits et les associations de femmes et de jeunes qui seront invités à participer activement en qualité de partenaires.

Ciblage des bénéficiaires : Les bénéficiaires directs des différentes activités de (i) renforcement de capacité, (ii) prenant part active au mécanisme de prise de décision communale et locale et exerçant des activités socio-économiques pour affirmer leur *leadership* au niveau communautaire seront identifiés suivant une approche communautaire, tenant compte des résultats de l'analyse genre, de problématiques intergénérationnelles et de conflits. Il s'agit de jeunes hommes, des jeunes femmes, des femmes, des déplacés et des réfugiés dans la tranche d'âge indicative de 17 à 35 ans.

Pour le nombre de bénéficiaires par résultat, cf. Annexe B..

Partenariats

L'UNICEF, le PNUD et le HCDH sont des acteurs clés du relèvement précoce et du développement durable. Le PNUD et le HCDH ont une expérience passée et actuelle de la mise en œuvre de projets liés au redressement socio-économique, au dialogue, à la consolidation de la paix, à la prévention de l'extrémisme violent et des conflits, à la collaboration étroite avec différents groupes et communautés ethniques et religieux, en particulier les jeunes et les femmes. L'UNICEF est déjà présent dans les régions d'urgence et vulnérables et a su démontrer son expertise dans le domaine de la stabilisation communautaire, en particulier par le biais de la communication au service du changement et par l'éducation.

Ces trois entités ont l'habitude de mener des projets conjoints avec d'autres agences des Nations Unies (par exemple, le HCR, la FAO, l'UNESCO et le FNUAP), des partenaires (par exemple, les ministères concernés, une agence bilatérale et la société civile), y compris le projet conjoint financé par le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine. De même, le PNUD et l'UNICEF sont en train de mettre en œuvre un projet transfrontalier (Cameroun-Tchad) focalisé sur la consolidation de la paix dans les communautés transfrontalières en apportant une réponse aux causes de conflit et de l'extrémisme violent. Enfin, le PNUD et le HCDH sont en train de concevoir une stratégie nationale destinée à prévenir l'extrémisme violent et la radicalisation dans les deux pays.

L'UNICEF, le PNUD et l'HCDH s'appuieront aussi sur les partenariats stratégiques existants avec les organisations de la société civile s'occupant des jeunes et des femmes, afin d'identifier et de mettre en œuvre des activités qui, amélioreront les compétences de base et créeront des emplois de manière à favoriser l'autonomisation et la participation des jeunes et des communautés pour parvenir à un niveau d'appropriation élevé au niveau local.

Le projet développera aussi un partenariat avec ONU Femmes qui a une grande expérience en matière de développement de plan d'action national sur les résolutions 1325, 2250 et 2419 dans divers pays et dans le renforcement et la mise en place des femmes actrices de paix. ONU Femmes a l'expérience dans l'analyse de conflit sensible au genre et au renforcement du *leadership* des femmes pour décanter des situations et gérer des conflits au niveau communautaire. ONU Femmes planifie d'ouvrir un bureau au Tchad et les interventions bénéficieront de l'expertise interne au niveau régional et de sa section paix et sécurité au siège.

Approche

Le projet mettra l'accent sur une approche inclusive, et la sensibilité aux conflits - *Do No Harm* (« Ne pas nuire »), sur la prise en compte du genre, sur les Droits de l'Homme et sur les valeurs des Nations Unies, y compris la cohabitation pacifique.

Le projet veillera aussi à ce qu'il soit fait un usage optimal des ressources financières et humaines disponibles. Il cherchera à renforcer les capacités existantes au niveau national dans les deux régions, tant au sein de l'UNICEF, du PNUD, que le HCDH, mais aussi par l'intermédiaire des travaux menés avec les partenaires actuels. Les agences récipiendaires s'engagent également à mettre en place un mécanisme de coordination avec les autres partenaires techniques et financiers dans les zones ciblées pour renforcer les synergies et éviter les duplications.

Calendrier de mise en œuvre : avec une durée totale envisagée de 36 mois, le projet débutera immédiatement la phase de démarrage de 6 mois, suivie de la mise en œuvre effective des activités sur le terrain de manière intensive pendant 24 à 27 mois, avec suivi régulier. Les 3 derniers mois seront consacrés à la consolidation, capitalisation et clôture.

- *Trimestre 1 à 2 : Phase de préparation* – Mise en place de l'équipe de projet et du mécanisme de coordination, élaboration des plans de travail conjoints détaillés, notes méthodologiques et protocole de recherche, procédure de screening social et environnemental, identification et négociation des partenariats, formation des partenaires, identification des communes de mise en œuvre, organisation du premier comité de pilotage et de l'atelier de lancement du projet, démarrage de l'engagement communautaire et réalisation de l'étude de situation de référence ;
- *Trimestre 3 à 11 : Mise en œuvre des activités* – Démarrage des activités dans les communes, les arrondissements, analyse participative de conflits sensible au genre et aux problématiques intergénérationnelles, élaboration des pactes communautaires et de plans de renforcement de capacités, identification participative des bénéficiaires et infrastructures prioritaires, profilage socio-économique, mise en œuvre des activités de *leadership* et renforcement des capacités institutionnelles ; lancement du concours inter-commune et inter-arrondissement sur les projets innovants de consolidation de la paix ; tenue des réunions de coordination sur la participation citoyenne, la participation des jeunes hommes, des jeunes femmes, des femmes et des personnes vulnérables (déplacées, réfugiées) au mécanismes de prévention et de résolution de conflit; suivi évaluation et enquêtes de perception, notes de capitalisation, etc. Organisation du 2^{ème} comité de pilotage.
- *Trimestre 12 : Consolidation, capitalisation, clôture* – Finalisation de activités de terrain, évaluation participative dans les différentes communes, enquête de fin de projet, publication des résultats de recherche sur l'évaluation de l'impact, atelier de restitution, Organisation du 3^{ème} comité de pilotage, évaluation externe finale.

II. Gestion du projet et coordination (4 pages max)

- a) **Organisations récipiendaires et partenaires de mise en œuvre** – indiquez les agences récipiendaires directes et leurs partenaires de mise en œuvre (internationaux et locaux), clarifiez qui est l'agence chef de file, et expliquez ces choix, sur base des mandats, expertise, connaissance du terrain local, et capacités existantes.

Le projet « Appui à la participation citoyenne des jeunes et des femmes aux instances de gouvernance locale et à la consolidation de la paix au Tchad » est un projet conjoint mis en œuvre par trois agences des Nations Unies présentes au Tchad : l'UNICEF (chef de file), le PNUD et HCDH, en appui aux Gouvernement et communautés du Tchad, et en partenariat avec un large éventail d'acteurs étatiques et non étatiques parties prenantes au projet.

(i) L'UNICEF au Tchad

L'UNICEF, Agence Chef de File, dispose de plusieurs atouts :

- L'UNICEF a trois composantes au Tchad qui contribuent à la réalisation du projet: l'éducation, la protection de l'enfant et la communication pour le développement.
- Le bureau pays de l'UNICEF est localisé à Ndjamen, une des agglomérations bénéficiaires du projet, à Bol (chef-lieu de la région du Lac), et à Moundou (chef-lieu de la région du Logone Occidental), où l'UNICEF dispose de sous-bureaux.
- S'agissant de la mise en œuvre du projet, l'UNICEF sera en mesure de nouer un partenariat avec des associations, notamment des associations de femmes ou de jeunes, ayant l'habitude de travailler avec les communautés locales et sur des sujets liés à la consolidation de la paix et à la cohésion sociale, telles la Cellule de liaison et d'information des associations féminines (CELIAF), le *Catholic Relief Services* (CRS), l'Initiative Humanitaire pour le Développement Local (IHDL), ou la Compagnie artistique et culturelle Hadre Dounia.

L'organisation travaillera également avec des autorités traditionnelles ou administratives locales, comme elle le fait déjà dans toutes les autres zones qui nécessitent une intervention d'urgence, pour faciliter l'adhésion de la population au projet et la pérennité de celui-ci.

L'UNICEF dispose d'un service de planification, de suivi et d'évaluation, ainsi que par un spécialiste de l'assurance-qualité et une unité chargée des partenariats. Pendant toute la durée du projet, le personnel technique basé à N'Djamena, à Moundou et à Bol réalisera des visites sur le terrain à intervalles réguliers, conjointement avec les services de l'État concernés. Chaque mois, les organisations partenaires collaborant à des projets dans le cadre d'une intervention doivent signaler les progrès à l'UNICEF, ce qui donnera lieu à une analyse des performances publiée dans un rapport de situation mensuel qui sera rendu public.

- Enfin, à l'échelle nationale, l'UNICEF bénéficie d'un long et solide partenariat avec le ministère de l'Éducation, de la Défense et celui de la Justice, dès lors que ses activités sont susceptibles de concerner les forces de sécurité, et collabore avec des organismes de haut niveau, à l'instar du Conseil supérieur des Affaires Islamiques.

Ce projet s'appuiera par ailleurs sur les programmes actuels et antérieurs de l'UNICEF au Tchad, notamment :

- le projet « Soutenir les mécanismes de consolidation de la paix au niveau communautaire et l'inclusion des jeunes dans les zones situées à la frontière entre le Tchad et le Cameroun » financé par le PBSO en décembre 2017 et toujours en cours de réalisation;
- le projet « Appui à la réinsertion des retournés de la République Centrafricaine (RCA) et soutien aux communautés hôtes du Tchad » qui a été financé par l'Union européenne et mené sous l'égide de l'UNICEF Tchad en 2015-2016 en collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) et le Programme alimentaire mondial (PAM)). En tout, 80 650 retournés (dont 60 % de jeunes et d'enfants) ont bénéficié de ce programme, ainsi que 320 000 membres de communautés hôtes dans le Sud du Tchad.

(ii) Le PNUD au Tchad

Les questions de cohésion sociale, paix, consolidation de la paix, Etat de droit et gouvernance relèvent du mandat du PNUD, une agence multi-sectorielle, domaines dans lesquels le PNUD Tchad a une riche expérience. Le PNUD a aussi d'atouts significatifs pour la mise en œuvre :

- Le PNUD Chad dispose d'une unité spécialisée sur les questions de Gouvernance, au sein de laquelle des équipes travaillent actuellement sur une diversité de projets (appui aux élections, radicalisation et extrémisme violent, stabilisation, consolidation de la paix, justice et Etat de droit, sécurité humaine, développement local et finance inclusive, etc.).

En termes de ressources humaine, le PNUD Tchad dispose d'un Conseiller Technique principal sur les questions politiques qui pourrait faciliter le plaidoyer au niveau de l'opérationnalisation de résolutions et des appuis institutionnels. Outre, le Conseiller Technique principal en matière socio-économique et de développement local apportera des conseils utiles pour l'orientation des interventions communautaires. Encore, l'analyste du programme Gouvernance sera le premier maillon de la coordination des interventions dans le souci d'un alignement avec les priorités du Gouvernement (PND) et des autres cadres de référence en matière de développement (UNDAF, nouveau Plan stratégique du PNUD adossé aux ODD, vision 2030 du Tchad, les plans de développement des régions et communes, etc.). Les équipes de projets constituées d'experts en développement local, expert en paix et sécurité, Suivi-évaluation, Communication, assistance administrative et financière seront la cheville ouvrière de la mise œuvre des interventions.

En termes de présence physique et de partenariat, le PNUD dispose de personnel de projets dans la région du Lac et à N'Djamena. Dans la région du Logone Oriental, il intervient à travers une panoplie d'acteurs Gouvernementaux et de la société civile (Conseil des affaires islamiques du Tchad, les plateforme des femmes, l'association des chefs traditionnels, les associations de jeunesse et de femmes, ainsi que des Ministères tels que ceux de l'Administration territoriale, de la Gouvernance locale et de la Sécurité publique, de la femme, de la jeunesse, de la justice, etc. les acquis des partenariats dans le cadre de projets antérieurs seront capitalisés pour la mise en œuvre du présent projet. Cependant, une évaluation des capacités des partenaires permettra d'évaluer les niveaux de risques, les forces et faiblesses des partenaires de mise en œuvre pour optimiser la qualité des interventions des ONG et de démembrement Etatiques (Direction de Ministères, bureaux de liaison, etc.).

Ce projet s'appuiera par ailleurs sur les programmes actuels et antérieurs du PNUD.

- De 2007 à 2018, le PNUD a mis en œuvre plus de 27 projets à travers les composantes de Gouvernance, Paix et Sécurité et Développement Durable et Capital Humain. L'ancrage territorial, l'expertise, les acquis stratégiques et les leçons apprises de ces projets permettront de faciliter la mise en œuvre des activités.

- Ayant appuyé le processus de décentralisation et élaboré avec les plans de développement, le PNUD Chad reste un partenaire incontournable pour la révision desdits plans et la mise en œuvre des activités.

Projet du PNUD en cours dans les zones d'intervention	Objectifs du projet / déficits à combler / Réponse du projet au déficit
Projets du Programme des Nations Unies pour le Développement au Tchad	
Projet Justice et Etat de droit (PNUD)	<p>Objectif : Le projet vise à renforcer les capacités des acteurs de la chaîne pénale et l'accès des populations à instances juridiques et un Etat de droit amélioré au Tchad.</p> <p>Déficits à combler :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les dispositions légales et institutionnelles pour l'accès à l'Etat de droit restent contraignantes. ▪ Les populations ne comprennent toujours pas leur rôle pour aboutir un Etat de droit au Tchad. ▪ Les capacités des acteurs de la société civile restent faibles. <p>Réponse du projet PBF</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le cadre légal et institutionnel, ce qui pourrait permettre de maximiser l'atteinte des résultats du projet Justice et Etat de droit, est renforcé ▪ Les capacités des populations à participer à l'Etat de droit sont renforcées ▪ Les capacités des acteurs de la société civile sont renforcées
Projet d'appui au Cycle électoral au Tchad (PNUD)	<p>Objectif : Apporter un appui technique pour l'organisation des élections au Tchad. Les résultats attendus du projet sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le cadre institutionnel des élections est plus opérationnel et efficace ; ▪ Le processus démocratique au Tchad est renforcé et consolidé ; ▪ La sensibilisation/l'éducation civique et la participation des acteurs et citoyens au processus électoral, y compris les femmes, sont promues et plus effectives ; ▪ Un mécanisme de coordination et de gestion efficiente des ressources contribue à l'efficacité et à la transparence du processus électoral. <p>Déficits à combler:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les populations locales ne comprennent pas encore les étapes de la participation aux élections - Les autorités locales, les OSC et les populations arrivent difficilement à coordonner leurs interventions <p>Réponse du projet PBF</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les capacités des populations à comprendre et participer aux instances de la décentralisation et au processus électoral sont renforcées ▪ La collaboration des autorités locales, OSC et populations dans le domaine de la cohésion sociale et la gouvernance locale, est renforcée
Programme intégré de stabilisation du bassin du Lac Tchad (PNUD)	<p>Objectif : Le programme contribuera à stabiliser le bassin du lac Tchad et à jeter les bases du redressement et du développement dans la région. Il vise à s'attaquer aux principaux moteurs de l'insurrection de Boko Haram. Le programme vise principalement les objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place une approche commune et régionale de la stabilisation dans les 04 pays visés ; ▪ Promouvoir la stabilisation régionale à travers le renforcement de la sécurité communautaire, de la gouvernance locale et de la réconciliation ; ▪ Réintégrer les anciens combattants, des membres groupes de vigilance et les associés à BH. <p>Déficits à combler : Le projet est en retard dans la mise en œuvre des activités liées à la gouvernance locale et la réconciliation.</p> <p>Réponse du projet PBF Les interventions du PBF avec celles du Programme intégré de stabilisation du bassin du Lac Tchad pourraient démarrer conjointement afin de créer une synergie d'intervention.</p>

<p>Programme national de prévention de l'extrémisme violent (PNUD)</p>	<p>Objectif : Le programme vise à prévenir et répondre durablement à la radicalisation et l'extrémisme violent à travers des activités de résilience communautaire, l'appui aux institutions publiques et la sensibilisation des populations.</p> <p>Déficits à combler : Dans la région du Lac, les questions de paix, de réconciliation, de justice et d'établissement de l'Etat de droit ne sont pas adressés par le programme.</p> <p>Réponse du projet PBF Le financement PBF pourrait contribuer à combler ce vide à travers les produits 2 et 3 qui envisagent des interventions relatives à ces déficits constatés dans la programmation du PROPEV</p>
<p>Projet d'appui aux mécanismes de consolidation de la paix (Tchad-Cameroun) (PNUD)</p>	<p>Objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le renforcement des mécanismes frontaliers, inter et intracommunautaires et l'amélioration de la confiance entre les forces de sécurité et les populations contribuent à une détection précoce et à l'atténuation pacifique des conflits communautaires et de l'extrémisme violent dans les zones ciblées, avec une attention particulière portée à la participation des femmes et des jeunes. ▪ Les jeunes et les populations vulnérables participent de plus en plus aux processus décisionnels et se lancent dans des activités rémunératrices. Les médias et les programmes scolaires diffusent des messages véhiculant des contre-discours. <p>Déficits à combler : Bien que le projet ait un plan de sorti, il n'existe pas une stratégie pour capitaliser les leçons apprises à travers une autre intervention couvrant d'autres localités.</p> <p>Réponse du projet PBF Le financement PBF pourrait permettre de capitaliser les leçons apprises et de passer à échelle les interventions de consolidation de la paix dans d'autres régions du Pays.</p>
<p>Projet de restauration des écosystèmes du bassin du Lac Tchad (PNUD)</p>	<p>Objectif : Restaurer l'écosystème du bassin du Lac Tchad à travers l'éducation à l'écocitoyenneté et le reboisement.</p> <p>Déficits à combler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mobilisation communautaire pour la participation citoyenne est faible. - L'éducation à l'écocitoyenneté reste un défi pour le projet. <p>Réponse du projet PBF En favorisant la participation citoyenne et en dotant les populations de capacités à s'impliquer dans la résolution de problèmes endogènes (éco-citoyenneté, citoyenneté active, etc.), le PBF pourrait permettre de dynamiser les groupes de populations à s'impliquer dans les interventions des autres projets en cours, spécifiquement pour la restauration des écosystèmes dont dépend la survie des populations.</p>
<p>Programme d'appui au développement local et à la finance inclusive au Tchad (PNUD)</p>	<p>Objectif : L'objectif global étant la promotion de l'économie locale et l'amélioration de l'accès aux services financiers pour les ménages vivant dans la pauvreté et l'extrême pauvreté en vue de développer des activités économiques intégratrices et créatrices d'emplois à forte valeur ajoutée pour l'amélioration de leurs revenus et leur inclusion sociale.</p> <p>Déficits à combler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence d'interventions favorisant l'inclusion sociale - Le lien entre l'économie et le sociale est étanche <p>Réponse du projet PBF</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'approche du PBF pourrait permettre de s'appuyer sur les GIE pour développer des interventions de cohésion sociale et d'intégration des personnes déplacées et/ou marginalisées.

(iii) *Le Haut-Commissariat pour les Droits de l'Homme au Tchad*

Le Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme (HCDH) au Tchad a pour mandat de contribuer à la promotion et la protection des Droits de l'Homme conformément à la résolution 48/141, la Charte des Nations Unies, la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et les conventions et traités internationaux relatifs aux Droits de l'Homme.

Dans sa coopération avec le Gouvernement et les autres partenaires, le Haut-Commissariat a apporté une importante contribution à l'élaboration des programmes et politiques des Droits de l'Homme. De même, il a œuvré au renforcement des capacités des acteurs nationaux dans le domaine de promotion et protection des Droits de l'Homme, la prévention des conflits et la résolution pacifique des différends.

Le Haut-Commissariat a accompagné le Gouvernement dans la rédaction et l'adoption de la loi portant réforme de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) en conformité avec les standards

internationaux en la matière. La pertinence de ses plaidoyers a conduit le Gouvernement à faire inscrire la Commission Nationale des Droits de l'Homme au rang des grandes institutions de la République. Cette avancée majeure a été opérée à la faveur des réformes institutionnelles concrétisées par la promulgation en mai 2018 de la constitution de la quatrième république.

A la suite de la signature de l'accord de siège établissant le Haut-Commissariat au Tchad en septembre 2016, HCDH a entamé le déploiement du personnel additionnel pour renforcer le bureau de N'Djamena, Bol et Moundou. Le personnel de ces bureaux participera à la mise en œuvre des activités développées dans le cadre de ce projet et assurera le suivi régulier des activités.

HCDH travaillera en étroite collaboration avec ses partenaires de la société civile notamment l'Association pour la Promotion des Libertés Fondamentales (APLFT), la ligue Tchadienne des Droits de l'Homme (LTDH), l'Association des Femmes Juristes du Tchad (AFJT) qui ont capitalisé de nombreuses expériences en matière de conseil juridique et d'assistance judiciaire à travers le pays. Ces organisations et les radios FM Liberté ainsi que la radio nationale seront mises à contribution dans la conception des émissions radios sur la consolidation de la paix et la participation des femmes et des jeunes dans la gestion des affaires publiques en français et traduites dans les langues locales. Ces émissions seront rediffusées sur les antennes des radios de N'Djamena, Bol et Moundou pour toucher un plus grand public.

b) Gestion du projet et coordination

Le projet adopte une approche intégrée des Nations Unies en matière de promotion de la cohésion sociale et la paix qui contribue à la mise en œuvre du PND du Tchad 2017-2021.

Le projet fera intervenir plusieurs parties prenantes, dont *les agences des Nations Unies* en première ligne desquelles l'UNICEF, le PNUD et HCDH comme agences participantes. Le projet maintiendra également de liens étroits avec :

- (i) les autres agences intervenant à Ndjamen, Moundou et Lac
- (ii) les *ministères sectoriels pertinents*, et leurs structures spécialisées, notamment le Ministère de la Justice, le Ministère de l'Education et la Promotion Civique, le Ministère de la Promotion des Jeunes, des Sports et l'Emploi, le Ministère de la Femme, de la Protection de la Petite Enfance et de la Solidarité Nationale ;
- (iii) les *collectivités territoriales*, au niveau des gouvernorats des régions de Ndjamen, du Logone Occidental (Moundou) et du Lac (Bol), les préfectures et les communes et arrondissements d'interventions ;
- (iv) les *organisations de la société civile* et de jeunesse actives dans le domaine de la promotion de la gouvernance locale et inclusive dans les trois régions couvertes par le projet ; les organisations/mouvements de jeunes, les organisations religieuses (CSAI, EEMET, SCOUT), les centres de recherche, les *leaders* communautaires et représentants du secteur privé, les mécanismes communautaires etc.

La gestion stratégique du projet se fera en concertation avec le Secrétariat PBF au Tchad.

La coordination des activités du projet sera faite par le Secrétariat PBF sous la direction du bureau du Coordonnateur Résident. Les ressources correspondantes seront gérées par le PAM.

Le Secrétariat PBF

Le Secrétariat du PBF, qui jouera le rôle d'unité de coordination est logé au sein du Bureau du Coordonnateur Résident du Système des Nations-Unies. L'Unité est constituée :

- (i) un Coordonnateur de Programme PBF international (niveau P3);
- (ii) un VNU en suivi et évaluation/communication national
- (iii) un chauffeur.

Le Secrétariat du PBF joue, sous la supervision du Coordinateur Résident du système des Nations unies, le rôle d'organe technique du dispositif de coordination des financements PBF.

Le Secrétariat du PBF appuie l'organisation des réunions et le suivi des recommandations issues des organes de suivi technique et stratégique du portefeuille PBF au Tchad, notamment le Groupe Technique de Coordination (GTC) et le Comité de Pilotage.

Le Groupe Technique sera composé du personnel technique senior des ministères concernés et des points focaux des agences (UNICEF, PNUD, l’HCDH), le conseiller pour les questions de paix et de développement (PDA) et le PBF secrétariat. Ce comité technique aura pour rôle d’examiner l’état d’avancement du projet, proposer des mesures de mitigation aux éventuels risques et défis du projet, de formuler des recommandations et définir des orientations stratégiques pour l’atteinte des résultats, pour garantir la bonne mise en œuvre du projet. Il a pour objectif d’assurer un niveau de cohérence élevé et la synergie entre les interventions du PBF au Tchad ainsi qu’avec les interventions d’autres partenaires techniques et financiers (PTF). Le comité fixe une orientation en vue d’améliorer les performances du projet et joue un rôle essentiel dans l’évaluation finale en validant le processus d’évaluation et le rapport y afférent. Il se réunira lors du lancement du projet, à mi-parcours et à la fin du projet. Des réunions supplémentaires peuvent être organisées si nécessaire. Ce comité jouera également un rôle crucial en proposant une sensibilisation de haut niveau aux enseignements à tirer du projet.

A travers des séances de travail à intervalle fixe, le GTC permettra de mettre en cohérence et en synergie les différents projets financés par le PBF entre eux, mais aussi avec les autres initiatives du SNU au Tchad et avec les projets des autres partenaires techniques et financiers.

Le Comité de Pilotage PBF sera une structure stratégique et sera chargé de fournir un avis sur l’orientation stratégique des projets ainsi que sur la supervision de la mise en œuvre de tous les projets PBF. Cet organe permettra de renforcer le rôle des partenaires dans la prise de décision concernant les financements du PBF à travers un mécanisme permanent de consultation et de coordination. Le Comité de Pilotage PBF composé de représentants des ministères, des agences des Nations Unies, des donateurs et d’organisations de la société civile sera constitué afin de superviser le projet et d’orienter la réalisation des objectifs fixés dans le descriptif du projet. On prévoit que ce comité soit présidé par le ministère du choix du Gouvernement et le Coordonnateur Résident du SNU. Membres seront des représentants de la société civile et des Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Le secrétariat du PBF et le conseiller pour les questions de paix et de développement (PDA) y participeront également de manière virtuelle. En outre, d’autres partenaires essentiels de la consolidation de la paix dans la région pourront ponctuellement être invités à participer aux réunions du comité de pilotage.

Le projet est fortement tributaire de la capacité de son personnel à accéder directement aux zones ciblées et à pouvoir y circuler librement. Cependant, partant également de l’hypothèse selon laquelle, pour le pays, la situation en matière de sécurité à la frontière et, en particulier, dans la région du Lac, restera fragile, ce qui peut avoir des conséquences importantes sur les produits ou interrompre les activités du projet dans une des régions d’intervention (Lac). Ce risque est jugé important et sera suivi avec l’aide du Département de la Sûreté et de la Sécurité des Nations Unies (UNDSS). Les risques pourraient être atténués en ajustant les activités du projet, par exemple en les étendant dans les communautés ciblées par le programme qui sont plus faciles d’accès.

Rôle et Responsabilité des agences récipiendaires des fonds

La gestion financière des ressources allouées suit une approche de gestion parallèle, l’agence récipiendaire des fonds, chef de file ou autre agence, ayant la responsabilité individuelle de la gestion des fonds qui lui sont alloués.

En fonction des mandats respectifs et valeurs ajoutées, les agences participantes interviendront sur les différents volets du projet de la manière suivante (entre parenthèses, les partenaires envisagés, double croix pour le lead de chaque produit) :

Produit du projet	Agence participante et partenaires de mise en œuvre envisagés
1.1. Participation communautaire, analyse de conflits	PNUD (lead), HCDH et UNICEF, Association des chefs traditionnels, Conseil Supérieur des Affaires Islamiques, Entente des Eglises et Missions Evangéliques du Tchad (EEMET), Services techniques déconcentrés de l’Etat
1.2. Leadership des jeunes et des femmes	UNICEF (lead), PNUD, HCDH, consultance avec ONU-FEMME, CELIAF, IHDL, Association des femmes juristes, associations des jeunes, Catholic Relief Services
1.3. Projets catalytiques de cohésion sociale	UNICEF, PNUD, HCDH, associations locales, services techniques déconcentrés
2.2. Développement d’AGR	UNICEF, PNUD, Direction de la Promotion de la Scolarisation des Filles, CELIAF,
2.3. Mécanismes d’accompagnement	UNICEF, PNUD, Direction de l’Alphabétisation, de la Formation de Base et la Formation Non Formelle
3.1. Coordination et gestion stratégique	PAM (Secrétariat du PBF)

3.2. Recherche et capitalisation	UNICEF (lead), PNUD, HCDH Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques (INSEED), Cabinet d'Etude au niveau national (à déterminer)
----------------------------------	---

Chaque agence récipiendaire des fonds assurera la gestion financière des ressources allouées et la coordination technique des activités concourant à l'atteinte des produits pour lesquels les fonds ont été alloués. Les agences auront la responsabilité de contribuer à la préparation, la mise en œuvre, le suivi des PTA et l'élaboration des rapports techniques relatifs au produit en étroite collaboration avec les autres agences participantes, qui seront soumis pour consolidation à l'agence.

Rôle et Responsabilités des autres agences participantes au programme

Les Agences participantes à la réalisation du projet apportent leurs appuis techniques aux agences récipiendaires des fonds dans la mise en œuvre du projet conformément à leurs avantages comparatifs.

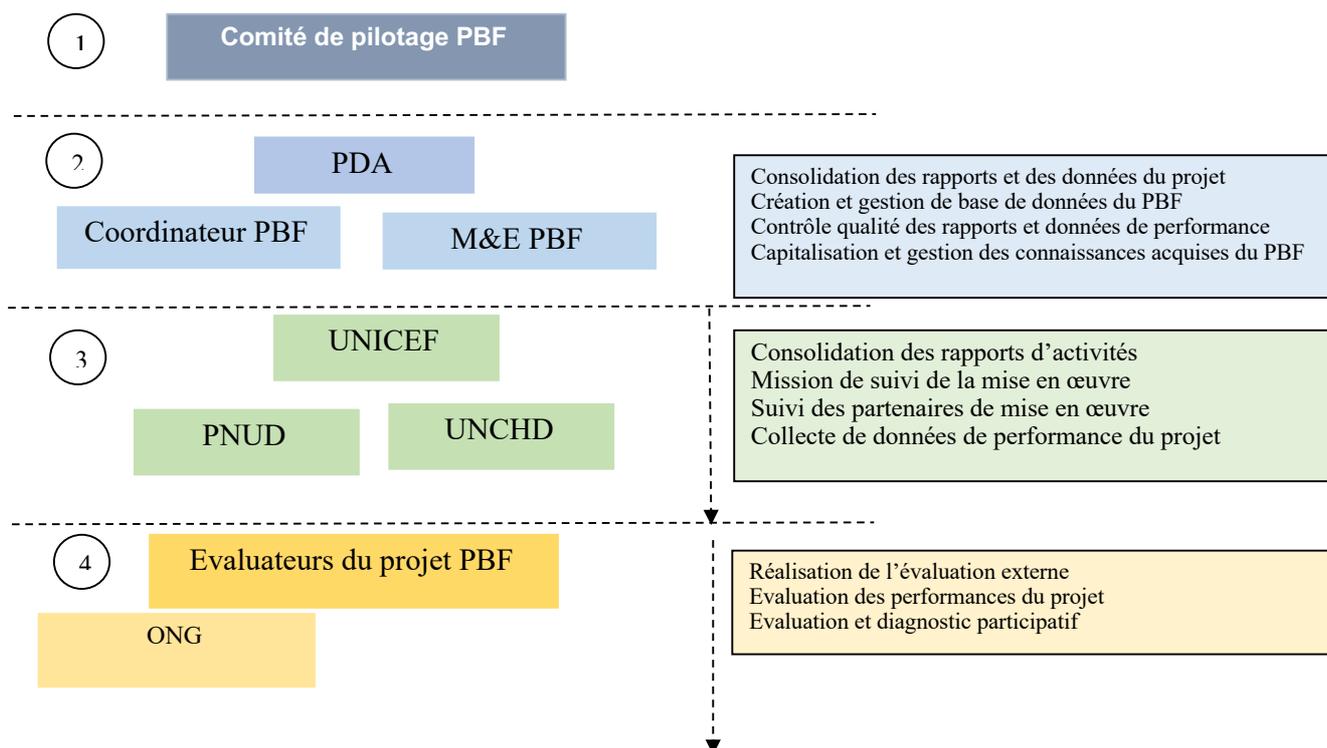


Figure 1. Résumé des mécanismes de supervision et suivi

Tableau 5 – Matrice de gestion des risques

Risques pour les résultats du PBF	Probabilité d' occurrence	Gravité de l' impact sur le projet	Stratégie d' atténuation (et personne/unité responsable)
Une dégradation de la sécurité ou une situation d'instabilité (par exemple, un accès restreint aux zones du projet)	Élevée	Élevée	En collaboration étroite avec le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies (UNDSS) et les autorités locales, la situation sera examinée à intervalles réguliers pour anticiper les menaces sérieuses pour la sécurité. Les ajustements nécessaires seront décidés en fonction de cette évaluation. (Comité de

			pilotage)
Difficulté à trouver les partenaires de mise œuvre appropriés	Moyenne	Élevée	L'équipe du projet choisira en priorité les partenaires actifs sur le terrain et micro-évalués à risque moindre. (Staff projet de chaque agence).
Les événements météorologiques, en particulier les pluies abondantes et les inondations, susceptibles de toucher les zones concernées par le projet et de retarder les activités	Faible	Élevée	Des sites de remplacement seront définis et/ou les activités auront lieu durant la saison sèche (Comité de pilotage)
Les tensions politiques et sociales qui pourraient constituer un obstacle à la mise en œuvre du projet	Moyenne	Élevée	Les équipes de projet collaboreront étroitement avec les chefs traditionnels et religieux, ainsi qu'avec leurs homologues nationaux entre les parties prenantes, afin d'atténuer les tensions.
Manque de coordination entre les différents acteurs des Nations Unies chargés de la mise en œuvre du projet	Moyenne	Faible	Réunions de coordination mensuelles du comité technique ; Réunions du comité de pilotage et réunions supplémentaires si nécessaire ; l'agence lead pourra rencontrer les différents responsables de projets des agences à tout moment pour décider de la conduite à tenir.

Suivi / évaluation

L'approche de suivi du projet sera participative. A cet effet, le suivi du projet se fera en impliquant plusieurs acteurs et à différents niveaux de la mise en œuvre (Ministères, Acteurs de société civile, Représentants résidents, Chefs d'agences, bénéficiaires du projet, etc.).

Technique du Suivi

Le suivi du projet se fera à trois grands niveaux :

- Le premier niveau de suivi sera réalisé par le comité de pilotage. Il sera en charge de réaliser des contrôles ponctuels (*spot checks*), des visites conjointes, d'examiner les progrès du projet et de proposer des mesures de mitigation aux risques et problèmes rencontrés.
- Le second niveau de suivi se fera par le secrétariat PBF basé au bureau du Coordinateur résident. Il aura en charge l'assurance qualité des rapports, la consolidation et la vérification des données, les missions de suivi et les visites de terrain.
- Le troisième niveau de suivi se fera par les agences de mise en œuvre. Elles auront en charge la réalisation des missions de suivi des indicateurs de performance, les visites de sites, le suivi des activités mises en œuvre des partenaires, le suivi financier, etc.

Technique de vérification de la qualité des données

Triangulation : les équipes de projet devront transmettre trois sources de données différentes avant de les mentionner dans les rapports, ce qui permettra de trianguler les sources pour s'assurer de la fiabilité des données partagées.

Technique de collecte et de traitement de données

Les équipes de projet collecteront systématiquement les données et procéderont à un premier traitement avant de les transmettre au secrétariat PBF. Il s'agira d'analyser et interpréter les données qualitatives indiquant les changements positifs et négatifs induits par le projet. Les données quantitatives seront enregistrées dans un tableau Excel avant d'être transmises au Secrétariat du PBF. Le Secrétariat se chargera de faire une double vérification des données sur la base des rapports d'activité, avant d'enregistrer ces données dans la base de données.

Evaluation

Une évaluation externe sera réalisée en fin de projet par un consultant indépendant. Elle permettra d'évaluer les performances du projet selon les procédures du PBSO.

Calendrier indicatif du Suivi-Evaluation du projet

ACTIVITES DE	FREQUENCE	ACTEURS	ROLES
--------------	-----------	---------	-------

SUIVI			
Visites des sites et des bénéficiaires	Périodique	RC/RR/DP, Ministères, ONG, agence de mise en œuvre, etc.	Constater les changements, collecter les témoignages des bénéficiaires.
Contrôles ponctuels (<i>spot checks</i>)	Spontané	RC/RR/DP, Ministères, ONG, agence de mise en œuvre, etc.	Visiter spontanément le projet pour évaluer son niveau de mise en œuvre et vérifier les éléments de progrès relatés dans les rapports.
Suivi des indicateurs de performance	Trimestriel	Agences de mise en œuvre, Ministères, bénéficiaires	Traquer les indicateurs qualitatifs et quantitatifs du changement, montrer les évidences du changement, montrer l'efficacité du projet (coût-progrès).
Visites conjointes	Périodique	RC/RR/DP, Ministères, ONG, agence de mise en œuvre, etc.	Évaluer les progrès, constater les avancées et les défis, écouter les bénéficiaires et intégrer leurs opinions dans la programmation
Diagnostic participatif du projet	Périodique	Bénéficiaires, agence de mise en œuvre, partenaires d'exécution	Faire l'état des lieux à mi-parcours et aménager les interventions du projet sur le terrain
Évaluation finale	Fin du projet	Évaluateurs, Bénéficiaires, agence de mise en œuvre, partenaires d'exécution RC/RR/DP, Ministères, ONG	Évaluer les performances du projet et montrer l'impact du projet sur la paix et la cohésion sociale

Le projet accordera une attention particulière au suivi-évaluation. Au-delà des modalités classiques et obligations institutionnelles en la matière (voir ci-dessous), le projet adoptera une approche innovante en la matière, dans l'idée d'accroître l'efficacité et l'agilité dans la mise en œuvre du projet.

La réalisation d'enquêtes de perception sur l'évolution de la perception de la sécurité et de la confiance dans les communes de concentration du projet procurera des informations pertinentes pour l'adaptation des stratégies en cycle court. Ces enquêtes alimenteront également les rapports de mise en œuvre du projet à l'attention du PBF. Étant donné les risques élevés sur le plan sécuritaire, politique et communautaire, ces mesures spécifiques de suivi périodique efficaces devront être adoptées.

En conformité avec les politiques et procédures de programmation l'Approche Harmonisée des Transferts en Espèces (*Harmonized Approach for Cash Transfers, HACT*, en anglais), le suivi évaluation du projet sera assuré selon le cadre qui suit :

- Un système suivi-évaluation rigoureux basé sur le cadre de résultats et d'indicateurs présentés en Annexe B et sur le journal des risques, permettra non seulement l'examen périodique des risques et des résultats obtenus, mais aussi d'identifier l'évolution du contexte et des circonstances ayant une incidence sur le projet. Il fournira des éléments concrets pour le suivi du projet et la rédaction des rapports. Le projet sera doté d'un plan d'action de suivi-évaluation complet.
- Le suivi du Cadre de résultats est sous la responsabilité conjointe de l'UNICEF, du PNUD et du HCDH. Il sera coordonné par l'expert VNU M&E du Secrétariat PBF, appuyé par les PF des agences sur le terrain et l'unité conjointe de coordination.
- Certaines activités pourront être exécutées par des parties tierces contractualisées à cet effet (en particulier pour les études préparatoires, l'analyse de conflit, les enquêtes de terrain, la planification locale, les évaluations de capacités, les formations et les activités d'autonomisation économique), qui fourniront les données de suivi correspondantes aux activités réalisées. Le contrôle de qualité restera sous la responsabilité de l'UNICEF.
- Un rapport trimestriel préparé par le coordinateur conjoint de projet permettra d'apprécier l'état d'avancement du projet et les progrès réalisés vers l'atteinte des résultats.
- Un rapport semestriel et un annuel d'avancement du projet seront présentés au Comité de Pilotage par le Comité Technique, après validation par le Secrétariat de suivi et soumis au PBSO à New York par l'UNICEF, au nom des agences participantes.

- Avant la fin des 36 mois de durée du projet, une évaluation externe indépendante sera réalisée pour alimenter la prise de décision sur la suite à donner après cette phase. La partie de l'évaluation d'impact est intégrée – elle sera organisée par le Secrétariat PBF.

Les agences récipiendaires sont chargées d'effectuer, en continu, le suivi, y compris l'élaboration de données de référence pour le projet. Elles veilleront en particulier à : (i) la gestion efficace des ressources, (ii) la qualité des résultats annuels et finaux, (iii) un examen périodique et des missions conjointes bimensuelles sur le terrain, (iv) l'élaboration d'un recueil des bonnes pratiques et sa diffusion, (v) les synergies entre les différentes composantes du projet, avec d'autres projets du PBF et avec des projets de consolidation de la paix financés par d'autres partenaires. Étant donné la capacité de chaque agence sur le terrain, le projet mettra en place un dispositif de suivi qui permettra de mesurer les progrès réalisés en termes de produits, de résultats et d'évolution des conditions de vie des populations concernées.

Le l'Agence Chef de File veillera à ce que l'équipe du projet produise des rapports conformément aux règles et procédures du PBF. Pendant la phase finale du projet, un consultant international sera chargé de conduire une évaluation externe afin de mesurer les produits ainsi que les résultats globaux du projet au regard des objectifs spécifiés dans la proposition de projet initiale ou révisée. Les entités des Nations Unies bénéficiaires ont budgété le coût de cette évaluation et coordonneront le processus. Le PBF devrait être consulté pendant la phase de rédaction des termes de référence. Le rapport d'évaluation sera présenté au comité de pilotage pour validation finale et envoyé au PBF, qui le publiera sur son site Web.

Secrétariat du PBF

L'unité de coordination a comme rôle principal le suivi de la mise en œuvre du portefeuille PBF. L'unité va mettre en place un plan de suivi et évaluation accompagné par un système de suivi périodique sur terrain. Un exercice d'établissement des indicateurs de base sera entrepris et finalisé durant les trois premiers mois de la création du secrétariat. Ces indicateurs qualitatifs et quantitatifs guideront le suivi et évaluation de l'évolution et l'analyse des progrès accomplis par le portefeuille PBF.

De plus, une étude de perception à mi-parcours permettra de mieux orienter les activités en cours et une évaluation indépendante finale sera réalisée durant les six derniers mois du portefeuille PBF. Le suivi sera également renforcé par les missions du Bureau de Consolidation de la Paix (PBSO).

Enfin, l'unité de coordination est responsable de l'assurance qualité des rapports semestriels des RUNOs. L'unité travaillera également avec les organismes allocataires de Nations Unies (Recipient UN Organizations, RUNO) pour coordonner les approches de suivi des résultats et pour leur apporter si nécessaire, un appui technique en S&E. Sur la base de l'analyse des données collectées sur le terrain, l'unité pourra éventuellement donner une alerte précoce sur les défis et problèmes qui pourraient compromettre l'atteinte des résultats attendus.

Les résultats de toutes les études et activités de suivi et évaluation seront présentés au Groupe technique de Coordination et au Comité de Pilotage PBF afin de soutenir leur rôle de suivi et surveillance du portefeuille PBF.

c) Stratégie de fin de projet/durabilité

Le projet adopte dès son démarrage une approche de renforcement des capacités et d'autonomisation de structures durables, qu'il s'agisse d'organisations à la base, de comités locaux, ou de services d'appui. Ce sont ces institutions qui seront appelées à poursuivre la fourniture de services après la clôture des activités : d'abord, au niveau institutionnel, incluant : (i) Ministères ; (ii) Parlement ; (iii) Institutions nationales (Commission Nationale de Droits de l'Homme) ; ensuite, au niveau communautaire : (i) association des chefs traditionnels ; (ii) association des chefs religieux ; (iii) associations de la société civile (jeunes ; femmes) ; (iv) CLAC ; (v) radios

Au niveau des individus, il s'agira de développer une série d'interventions visant le changement de comportement des principaux acteurs sociaux (jeunes femmes et hommes et femmes) dans les villes de N'Djamena, de Moundou et des trois départements de la région du Lac. Les interventions porteront sur l'éducation au respect des Droits de l'Homme, à la participation citoyenne à la vie publique, au contrôle citoyen de l'action publique, à la citoyenneté, à la compréhension du fonctionnement de la décentralisation et du rôle des populations, etc.

Le projet est donc conçu pour une prise en charge complète des communautés impliquées. Une campagne de sensibilisation est prévue, sur l'autonomisation et la pérennisation des acquis à travers les engagements communautaires et associatifs pour la consolidation de la paix. Ces efforts seront appuyés par les autorités locales qui œuvrent dans les zones cibles.

Enfin, à la fin du projet, une évaluation sera faite pour relever l'impact qu'il a eu sur les bénéficiaires et de le présenter à d'autres bailleurs. Pour y parvenir un atelier de capitalisation du projet sera organisé à l'attention des partenaires et bailleurs pour présenter le projet, évaluer l'impact sur les bénéficiaires.

Annexe A – Budget par résultat/Produit

Resultat/ produit	Formulation du resultat/ produit/ activite	HCDH	UNICEF	PNUD	PAM	Pourcentage du budget pour chaque produit ou activite reserve pour action directe sur le genre (cas échéant)	Niveau de dépense/ engagement actuel en USD (a remplir au moment des rapports de projet)	Notes
Resultat 1 : L' environnement légal favorable contribue à la participation des jeunes femmes et des hommes et des femmes à la gouvernance locale pour la consolidation de la paix								
Produit 1.1 : L'opérationnalisation des résolutions 1325-2250 et des stratégies nationale du Genre et de la jeunes favorisent la participation des jeunes, femmes et hommes y compris des personnes déplacées à la gouvernance locale, à l'accès à la justice et au processus de consolidation de la paix à N°Djiaména et dans la région du Lac.								
Activite 1.1.1:	Appuyer le processus d'opérationnalisation des Résolutions 1325 et 2250 et les stratégies genre et jeunesse du Tchad	0	65,000	0	0	100%		Frais de recrutement de consultants internationaux spécialisés sur les questions de genre et des résolutions 1325 et 2250, frais d'ateliers, missions, etc.
Activite 1.1.2:	Renforcer les capacités des leaders communautaires, mouvements et organisations des femmes et des jeunes en plaidoyer public en vue de leur participation croissante dans les processus et instances de gouvernance locale.	35,000	50,000	50,000	0	100%		Frais des ateliers, recrutement de consultants, frais d'édition et impression de modules de formation, etc.

	Appuyer la sensibilisation à travers les émissions radios de jeunes hommes, femmes âgées de 15 à 35 ans, femmes rurales et vulnérables (déplacées, retournées et réfugiées) sur la coexistence pacifique et le recours à la justice et le respect des droits humains	30,000	0	30,000	0	100%	Contractualisation avec les radios de proximité et nationales, les OSC animateurs, les OSC	
Activite 1.1.3:								
	Appuyer la mise en place des bureaux d'aide juridique et l'assistance judiciaire pour l'accompagnement des jeunes hommes, femmes âgées de 15 à 35 ans, femmes rurales et vulnérables (déplacées, retournées et réfugiées) pour l'accès à leurs droits dans les systèmes de justice formels et informels existants.	132,000	0	0	0	70%	Frais des ateliers, achats et équipement de petit matériel de locomotion et bureautiques (ordinateurs, groupe électrogène, moto, etc.).	
Activite 1.1.4 :								
Total Produit 1,1	392,000	197,000	115,000	80,000				
Produit 1.2: Les leaders de la société civile, les jeunes femmes et hommes y compris les femmes connaissent les processus et procédures légales de participation citoyenne et engagent des initiatives pour la cohésion sociale et à la prise de décision au sein des espaces de gouvernance locale à N'djaména, à Moundou et dans la région du Lac.								
Activite 1.2.1:	Production des supports de communication sur la citoyenneté et la cohésion sociale	15,000	30,000	15,000	0	50%	Production des supports de visibilité, recrutement de spécialiste CAD pour les trois agences, production et impression des modules de formation, impressions à grand tirage	

Activite 1.2.2:	Mise en place de U_Report pour échange entre les jeunes sur la citoyennete et la cohesion sociale; organisation des journées d'information sur les conditions de participation aux élections législatives locales et communales	10,000	30,000	0	0	50%		Frais d'organisation de sessions de formation, recrutement d'animateurs communautaires, recrutement de consultants spécialistes en justice transitionnelle et cohésion sociale, frais des ateliers de formation, équipement et appui logistique aux associations et groupements à base communautaire.
Activite 1.2.3:	Mise en de la plateforme des jeunes leaders des partis politiques pour la promotion de dialogue apaisé et sans violence lors des élections	0	0	10,000	0	20%		
Activite 1.2.4:	Organiser une compétition communale des organisations à base communautaire pour des actions de cohésion sociale et de gouvernance locale	15,000	25,000	50,000	0	50%		
Activite 1.2.5:	Former les jeunes femmes et hommes sur les processus et procédures de participation au fonctionnement des organes décentralisés (Mairie, conseil régional)	0	0	30,000	0	30%		Recrutement de consultant, élaboration du manuel de PDC./PDR, frais des ateliers de formation, duocollation desdits manuels,
Total Produit 1.2	230,000	40,000	85,000	105,000				

Produit 1.3: La gouvernance locale, l'Etat de droit et la cohésion sociale est améliorée à N'Djamena et dans la région du Lac par des instances de dialogues communautaires qui fonctionnent de manière participative, inclusive et dans le respect de l'équité et des droits fondamentaux de l'homme

Activite 1.3.1:	Appuyer le plaidoyer auprès des leaders traditionnels et religieux pour l'inclusion des jeunes femmes, hommes, déplacés internes aux mécanismes de gouvernance locale	0	50,000	45,000	0	35%	Frais atelier de rencontre, contractualisation avec les OSC
Activite 1.3.2:	Former les leaders traditionnels, religieux et les forces de l'ordre et de sur la prévention, la résolution pacifique des conflits, l'écocitoyenneté, la gestion participative et rationnelle et équitable des ressources foncières.	25,000	70,000	40,000	0	35%	Frais d'organisation de sessions de formation,, frais des ateliers de formation, équipement et appui logistique
Activite 1.3.3:	Mise en place des plateformes de dialogue et d'échange entre leaders/autorités et associations des femmes et des jeunes	0	30,000	20,000	0	35%	Frais de la logistique, perdiem consultants, logistiques
Activite 1.3.4:	Appui à la tenue des audiences foraines en matière de délivrance des actes de naissance pour promouvoir le droit à la nationalité	0	57,000	0	0	50%	Frais de la logistique, perdiem personnel tribunal, logistiques
Total Produit 1.3	337,000	25,000	207,000	105,000			
TOTAL pour Resultat 1:	959,000	262,000	407,000	290,000			

Resultat 2: Les autorités, les acteurs locaux et la communauté en général (20.0000 bénéficiaires), les jeunes femmes et hommes, les femmes sont sensibilisés et mieux outillés pour être les agents catalyseurs de la culture de paix, la résolution pacifique des conflits intercommunautaires, le brassage intercommunautaire et la consolidation de la paix.

Produit 2.1 : Les acteurs locaux, les jeunes femmes et des hommes, les femmes ont des compétences davantage accrues pour promouvoir un dialogue constructif, une participation inclusive aux mécanismes de gouvernance locale, de prévention et de résolution de conflits.

Activite 2.1.1:	Appuyer la redynamisation et/ou la mise en place des clubs des jeunes « acteurs de la paix et comité de paix dans les différents centres de lecture et d'animation culturelle et lycées, les jeunes leaders des partis politiques	0	75,000	50,000	0	50%		Frais de la logistique, perdiem consultants, logistiques
Activite 2.1.2:	Renforcer les capacités des enseignants, des membres des associations des parents d'élèves (APE) et associations des mères des élèves (AMÉ) à promouvoir les principes de coexistence pacifique et de justice, à travers leur formation en Peacebuilding et les compétences de vie courante	0	75,000	50,000	0	50%		Frais de la logistique, perdiem consultants, logistiques
Activite 2.1.3:	Appuyer la mise en place des Réseaux Communautaires de Protection des jeunes hommes et femmes pour la promotion des droits humains et la cohabitation pacifique.	15,000	50,000	0	0	50%		Ateliers de formation, frais pour la communication, contractualisation avec les OSC,

Activite 2.2.2:	Organisation d'activités culturelles et sportives avec les jeunes filles et garçons pour la promotion de la paix (theatre, concours d'illustration, recit et ou reprographie	0	40,000	40,000	0	0			Prestataires de services socio-culturels, logistiques, etc.
Activite 2.2.3:	Formation des jeunes hommes et femmes au métiers pour leur insertion socio-economique	0	50,000	10,000	0	1			Frais de la logistique, perdiem consultants, logistiques
Activite 2.2.4:	Developpement des activités generatrices des revenus avec les associations des jeunes hommes et des jeunes femmes	0	40,000	60,000	0	1			Contrat EMF, frais de consultant formateur
Total Produit 2.2			330,000		-	180,000		150,000	
TOTAL pour Resultat 2:		785,000		15,000	445,000		325,000		
Résultat 3- La coordination et communication autour du portefeuille PBF facilite l'atteinte des résultats attendus, à travers une orientation stratégique et un cadre de suivi et évaluation renforcés.									
Produit 3.1 : L'unité de coordination du Fonds est opérationnelle et les partenaires nationaux, partenaires d'exécution et les bénéficiaires sont mieux familiarisés avec les acquis des projets PBF									
Activite 3.3.1:	Recrutement d'un Staff International P3 et d'un VNU national M&E/communication, chauffeur, équipement de bureau	0	0	0	770,000	30%			Salaires et VLA
Produit 3.2 : Le suivi et l'évaluation du portefeuille PBF est efficace et facilite l'atteinte des résultats attendus des interventions financés par le PBF.									
Activite 3.3.2:	suivi-évaluation	-	-	-	15,000	15%			Frais de mission, logistique

Produit 3.3 : Une communication efficace est assurée autour des résultats obtenus par les projets et la visibilité de PBF est assurée au Tchad auprès des bailleurs de fonds, des bénéficiaires et des partenaires techniques et financiers.

Activite 3.3.3	communication PBF	-	-	-	5,000	15%		Logistique, support de communication
Total Produit 3		-	-	-	790,000			
Cout de personnel du projet si pas inclus dans les activités si-dessus	1 staff NOB C4D Education / 1 staff C4D NOB Com Strat, 1 staff NOB Protection / 1 staff GSS Assistant administratif	81,000	126,000	40,000	0	0%		salaires et VLA
Couts operationnels si pas inclus dans les activités si-dessus	Equipements et achats	59,617	80,000	135,000	50,000	0%		achat et équipements
Budget S&E du projet	Mission de suivi-Evaluation et Evaluation finale du projet	23,000	43,000	43,000	0	15%		Frais de mission, logistique
Communication		-	48,000	-	-	20%		Confection des support de communication pour les trois agences (PNUD, UNICEF, HCDH)
SOUS TOTAL DU BUDGET DE PROJET:	3,262,617	440,617	1,149,000	833,000	840,000			N/A
Couts indirects (7%):	228,383	30,843	80,430	58,310	58,800			N/A
BUDGET TOTAL DU PROJET:	3,491,000	471,460	1,229,430	891,310	898,800			

Annexe B : Cadre de résultats du projet (doit inclure les données désagrégées par sexe

Resultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Etapes
<p>Résultat 1 : L'environnement légal favorable contribue à la participation des jeunes femmes et des hommes à la gouvernance locale pour la consolidation de la paix</p>		<p>Indicateur de résultat : 1 Nombre de jeunes filles, garçons, femmes, hommes et de personnes déplacées et/ou autochtones engagés dans la gouvernance locale, l'accès à la justice et au processus de consolidation de la paix dans les dix arrondissements de la ville de N'Djamena et dans les trois départements de la région du Lac.</p> <p>Niveau de référence : 1.200 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dix arrondissements de la ville de N'Djamena : 100 filles, 100 garçons, 100 femmes, 100 hommes et 100 personnes déplacées âgées de 17 à 30 ans. - Quatre arrondissements de la ville de Moundou 500 filles, 500 garçons, 500 femmes, 500 hommes et 100 personnes déplacées âgées de 17 à 30 ans - Kaya : 100 filles, 100 garçons, 100 femmes, 100 hommes et 100 personnes déplacées - âgées de 17 à 30 ans - Fouti : 100 filles, 100 garçons, 100 femmes, 100 hommes et 100 personnes déplacées âgées de 17 à 30 ans - Mamadi : 100 filles, 100 garçons, 100 femmes, 100 hommes et 100 personnes déplacées âgées de 17 à 30 ans <p>Cible : 20.000 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dix arrondissements de la ville de N'Djamena : 2500 filles, 2500 garçons, 2000 femmes, 1500 hommes et 1500 personnes déplacées âgées de 18 à 35 ans. Total : 10.000 - Quatre arrondissements de la ville de Moundou 2000 filles, 2000 garçons, 2000 femmes, 500 hommes et 500 personnes déplacées âgées de 17 à 30 ans Total : 7000 - Département de Kaya : 250 filles, 250 garçons, 200 femmes, 200 hommes et 50 personnes déplacées âgées de 18 à 35 ans. Total : 1000 - Département de Fouti : 250 filles, 250 garçons, 200 femmes, 200 hommes et 50 personnes déplacées âgées de 18 à 35 ans. Total : 1000 - Département de Mamadi : 250 filles, 250 garçons, 200 femmes, 200 hommes et 50 personnes déplacées âgées de 18 à 35 ans. Total : 1000 	<p>Moyens de vérification :</p> <p>Rapports d'activité des associations de jeunes, femmes, hommes et personnes déplacées, rapport de suivi et rapports trimestriels et annuels du projet.</p>	
	<p>Produit 1.1 : L'opérationnalisation des résolutions 1325-2250 et des stratégies nationales du Genre et de la jeunesse favorisent la participation des jeunes, femmes et hommes y compris des personnes déplacées à la gouvernance locale, à l'accès à la justice et au processus de consolidation de la paix à N'Djamena, à Moundou et dans la région du Lac.</p>	<p>Indicateur de Produit 1.1 :</p> <p>Nombre de politiques sectorielles opérationnelles à différents niveaux (Ministériels, régionales, municipales), ayant intégré les dispositions des résolutions 1325-2250 et des stratégies nationales du Genre et de la jeunesse.</p> <p>Niveau de référence : 00</p>	<p>Sources de vérification :</p> <p>Document de politique sectorielles des Ministères de la jeunesse et de la Femme, de la région du Lac, des</p>	
	<p>Activités qui contribuent au Produit 1 :</p>			

	<ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyer le processus d'opérationnalisation des Résolutions 1325 et 2250 et les stratégies genre et jeunesse du Tchad 2. Renforcer les capacités des <i>leaders</i> communautaires, mouvements et organisations des femmes et des jeunes en plaidoyer public en vue de leur participation croissante dans les processus et instances de gouvernance locale. 3. Appuyer la sensibilisation à travers les émissions radios des jeunes hommes, femmes âgées de 15 à 35 ans, femmes rurales et vulnérables (déplacées, retournées et réfugiées) sur la coexistence pacifique et le recours à la justice et le respect des Droits de l'Homme 4. Appuyer la mise en place des bureaux d'aide juridique et l'assistance judiciaire pour l'accompagnement des jeunes hommes, femmes âgées de 15 à 35 ans, femmes rurales et vulnérables (déplacées, retournées et réfugiées) pour l'accès à leurs droits dans les systèmes de justice formels et informels existants. 5. Appuyer le plaidoyer auprès des <i>leaders</i> traditionnels et religieux pour l'inclusion des jeunes femmes, hommes, déplacés internes aux mécanismes de gouvernance locale 6. Former les <i>leaders</i> traditionnels, religieux et les forces de l'ordre et de sur la prévention, la résolution pacifique des conflits, l'éco-citoyenneté, la gestion participative et rationnelle et équitable des ressources foncières. 7. Mettre en place des plateformes de dialogue et d'échange entre <i>leaders</i>/autorités et associations des femmes et des jeunes 8. Appuyer la tenue des audiences foraines en matière de délivrance des actes de naissance 	<p><i>01 PDC de la Mairie de Bol et Bagasola, 01 PDR de la région du Lac, 01 PDC de la Mairie de N'Djamena, 01 PDC de la Mairie de Moundou.</i></p> <p>Indicateur de Produit 1.1 :</p> <p>Nombre de propositions d'idées développées par les jeunes femmes et hommes, femmes et hommes et pris en compte au sein des instances de prise de décision niveau central et décentralisé.</p> <p>Niveau de référence : 00</p> <p>Cible : 50</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dix arrondissements de la ville de N'Djamena : <i>Total : 15</i> - Quatre arrondissements de la ville de Moundou <p>Total : 15</p> <p>Département de Kaya :</p> <p><i>Total : 10</i></p> <p>Département de Fouti :</p> <p><i>Total : 05</i></p> <p>Département de Mandi :</p> <p><i>Total : 05</i></p>	<p>communes des chefs-lieux de département de Kaya, Fouti, Mandi.</p> <p>Outils de collecte :</p> <p>Analyse documentaire, entretiens semi-directifs (focus group & entretiens individuels)</p>	
--	---	--	--	--

pour promouvoir le droit à la nationalité				
	<p>Produit 1.2: Les <i>leaders</i> de la société civile, les jeunes femmes et hommes y compris les femmes connaissent les processus et procédures légales de participation citoyenne et engagent des initiatives pour la cohésion sociale et à la prise de décision au sein des espaces de gouvernance locale à N°Djamena, à Moundou et dans la région du Lac.</p> <p>Activités qui contribuent au Produit 1 :</p> <ol style="list-style-type: none"> Produire des supports de communication sur la citoyenneté et la cohésion sociale Mettre en place de U_Report pour échange entre les jeunes sur la citoyenneté et la cohésion sociale ; Organiser des journées d'information sur les conditions de participation aux élections législatives locales et communales Mettre en de la plateforme des jeunes <i>leaders</i> des partis politiques pour la promotion de dialogue apaisé et sans violence lors des élections Organiser une compétition communale des organisations à base communautaire pour des actions de cohésion sociale et de gouvernance locale Fournir les jeunes femmes et hommes sur les processus et procédures de participation au fonctionnement des organes décentralisés (Mairie, conseil régional) 	<p>Indicateur de résultat 1.2.1</p> <p>Pourcentage de leaders de la société civile, des hommes et de femmes, les jeunes femmes et jeunes hommes, personnes déplacées qui comprennent les processus et procédures légales de participation citoyenne.</p> <p>Niveau de référence : TBD</p> <p>Cible : 70 % des 20 000 personnes ciblées, dont 50 % de femmes et jeunes femmes</p> <p>Indicateur de résultat 1.2.2</p> <p>Pourcentage de <i>leaders</i> de la société civile, des hommes et femmes, jeunes femmes et hommes et personnes déplacées qui participent activement à la cohésion sociale et aux espaces communautaires de gouvernance locale.</p> <p>Niveau de référence : TBD</p> <p>Cible : 80% des 20 000 personnes ciblées, dont 60 % de femmes et jeunes femmes</p>	<p>Source de vérification :</p> <p>Rapport des enquêtes CAP et de suivi programmatique, Rapport d'activités du projet, des associations de jeunesse, femmes et hommes, liste de présence aux réunions et sessions de travail des instances de gouvernance locale (Mairie, session d'élaboration des plans de développement, session de dialogue communautaire, etc.).</p>	
<ol style="list-style-type: none"> Organiser une compétition communale des organisations à base communautaire pour des actions de cohésion sociale et de gouvernance locale Fournir les jeunes femmes et hommes sur les processus et procédures de participation au fonctionnement des organes décentralisés (Mairie, conseil régional) 	<p>Indicateur de résultat 1.2.1</p> <p>Nombre d'hommes, de femmes, jeunes femmes et jeunes hommes y compris les personnes déplacées qui disposent de jugements supplémentifs afin d'exercer leur droit de citoyenneté.</p> <p>Niveau de référence : 500 dans la région du Lac</p> <p>Cible : 3120 dans les trois départements de la région du Lac</p>	<p>Outils de collecte de données :</p> <p>Dénombrement systématique (liste de présence, de formation, de réunions, observation participante, analyse documentaire, visite de terrain, entretiens individuels semi-directifs et focus group.</p>		
<p>Produit 1.3: Les mécanismes de prise de décision locale, la justice et la cohésion sociale sont améliorés à N°Djamena, à Moundou et dans la région du Lac par des instances de dialogues communautaires qui fonctionnent de manière participative, inclusive et dans le respect de l'équité et des droits humains fondamentaux.</p>	<p>Indicateur de résultat 1.3.1</p> <p>Mode de fonctionnement des instances de dialogue communautaires dans les trois départements de la région du Lac et les 04 arrondissements de Moundou et 10 arrondissements de N°Djamena.</p> <p>Niveau de référence : Fonctionnement peu inclusif.</p> <p>Cible : Fonctionnement Inclusif et participatif</p>	<p>Source de vérification :</p> <p>Process-verbaux des séances de travail des instances de dialogue communautaire, rapports d'activités du projet,</p>		

	<p>Activités qui contribuent au Produit 1 :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyer le plaidoyer auprès des <i>leaders</i> traditionnels et religieux pour l'inclusion des jeunes femmes, hommes, déplacés internes aux mécanismes de gouvernance locale 2. Former les <i>leaders</i> traditionnels, religieux et les forces de l'ordre et de sur la prévention, la résolution pacifique des conflits, l'éco-citoyenneté, la gestion participative et rationnelle et équitable des ressources foncières. 3. Mettre en place des plateformes de dialogue et d'échange entre <i>leaders</i>/autorités et associations des femmes et des jeunes 4. Appuyer à la tenue des audiences foraines en matière de délivrance des actes de naissance pour promouvoir le droit à la nationalité 	<p>Nombre de proposition d'initiatives locales portées par les jeunes et les femmes et pris en compte et mis en œuvre par les mécanismes de prise de décision dans les Villes de N'Djamena, Moundou et des trois départements de la région du Lac.</p> <p>Niveau de référence : 00 Cible : 55</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dix arrondissements de la ville de N'Djamena : 7 initiatives jeunes femmes, 4 initiatives jeunes hommes, 7 femmes, 1 hommes et 1 initiatives pour les personnes déplacées âgées de 18 à 35 ans. <i>Total :</i> 20 initiatives - Quatre arrondissements de la ville de Moundou 7 initiatives jeunes femmes, 4 initiatives jeunes hommes, 7 femmes, 1 hommes et 1 initiatives pour les personnes déplacées âgées de 18 à 35 ans. <i>Total :</i> 20 initiatives - Département de Kaya : 01 initiatives jeunes femmes, 01 initiatives jeunes hommes, 01 femmes, 01 hommes et 01 initiatives pour les personnes déplacées âgées de 18 à 35 ans. <i>Total :</i> 5 initiatives - Département de Foulï : 01 initiatives jeunes femmes, 01 initiatives jeunes hommes, 01 femmes, 01 hommes et 01 initiatives pour les personnes déplacées âgées de 18 à 35 ans. <i>Total :</i> 5 initiatives - Département de Mandi : 01 initiatives jeunes femmes, 01 initiatives jeunes hommes, 01 femmes, 01 hommes et 01 initiatives pour les personnes déplacées âgées de 18 à 35 ans. <i>Total :</i> 5 initiatives <p>Indicateur de résultat 1.3.3 Nombre de conflits et problèmes juridiques et judiciaires résolus par les instances de dialogue communautaires dans l'équité et le respect des droits fondamentaux dans les villes de N'Djamena et de Moundou et dans les trois départements de la région du Lac.</p> <p>Niveau de référence : TBD (N'Djamena, Moundou et dans les trois départements de la région du Lac).</p> <p>Cible : 450 (dont 150 dans la ville de N'Djamena, 150 dans la ville de Moundou et 150 ventillés aux trois départements de la région du Lac).</p>	<p>rapports de suivi des indicateurs de performance.</p> <p>Outils de collecte : Observation directe et participante, entretiens de groupes et individuels, grille de notation et d'évaluation des capacités, visites de terrain, dénombrement systématique, analyse documentaire.</p>	
<p>Résultat 2 : Les autorités, les acteurs locaux et la communauté en général (20.000 bénéficiaires), les jeunes femmes et hommes, les femmes sont sensibilisés et mieux outillés pour être les agents catalyseurs de la culture de paix, la résolution pacifique</p>	<p>Produit 2.1 : Les acteurs locaux, les jeunes filles et garçons, des hommes et des femmes ont des compétences davantage acquises pour promouvoir un dialogue constructif, une participation inclusive aux mécanismes de gouvernance locale, de prévention et de résolution de conflits.</p> <p>Activités qui contribuent au Produit 2.1 :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyer la redynamisation et/ou la mise en place des clubs des jeunes « acteurs de la paix et comité de paix dans les différents centres de lecture et d'animation culturelle et lycées, les jeunes <i>leaders</i> des partis 	<p>Indicateur de résultat 2 Capacités techniques et opérationnelles des chefs traditionnels et religieux, des jeunes filles et garçons, des femmes et des hommes à prévenir/résoudre les conflits dans la ville de N'Djamena, Moundou et dans les trois départements de la région du Lac.</p> <p>Niveau de référence : Faible Cible : Elevée</p>	<p>Source de vérification : Rapport d'activité des associations des chefs traditionnels et religieux, des jeunes filles et garçons, des responsables d'association, Rapport d'activité du projet</p> <p>Outils de collecte : Dénombrement systématique, administration de questionnaires, entretiens directs et</p>	

des conflits intercommunautaires, le brassage intercommunautaire et la consolidation de la paix.	<p>2. Renforcer les capacités des enseignants, des membres des associations des parents d'élèves (APE) et associations des mères des élèves (AME) à promouvoir les principes de coexistence pacifique et de justice, à travers leur formation en Peacebuilding et les compétences de vie courante</p> <p>3. Appuyer la mise en place des Réseaux Communautaires de Protection des jeunes hommes et femmes pour la promotion des droits humains et la cohabitation pacifique</p> <p>4. Appui au dialogue intergénérationnel sur l'égalité du genre et la consolidation de la paix, et le <i>leadership</i> (débat radio, atelier sur le mentorat, partage d'expérience entre les organisations des hommes et jeunes</p> <p>Produit 2.2 : Les jeunes femmes et hommes, les femmes ainsi que les autres acteurs communautaires sensibilisés promeuvent et contribuent à la résolution pacifique des conflits intercommunautaire, le brassage intercommunautaire en vue de la consolidation de la paix et affirment leur <i>leadership</i></p> <p>Activités qui contribuent au Produit 2.2:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Formation sur les droits des femmes, la masculinité et l'égalité du genre au bénéfice des groupes cibles : autorités locales, enseignants, directeurs de lycées et universités, lycées et associations des parents, organisations des jeunes, des femmes et hommes et chefs religieux 2. Organisation d'activités culturelles et sportives avec les jeunes filles et garçons pour la promotion de la paix (théâtre, concours d'illustration, récit et ou reprographie 3. Formation des jeunes hommes et femmes aux métiers pour leur insertion socio- 	<p>Indicateur de résultat 2.1</p> <p>Nombre d'initiatives communautaires initiées par les chefs traditionnels et religieux, des jeunes femmes et hommes, des femmes et des hommes pour le dialogue intercommunautaire et la promotion de la cohésion sociale au niveau local.</p> <p>Niveau de référence : 121 (dont 50 dans la ville de N'Djamena, 25 Moundou et 17 Foulï, 25 Kaya, 29 Mamdi).</p> <p>Cible : 500 (dont 200 dans les dix arrondissements de la ville de N'Djamena et 50 Kaya, 100 Foulï, 50 Mamdi, 100 à Moundou).</p>	<p>semi-directifs, analyse, visite de terrain</p> <p>Source de vérification : Rapport d'activité des associations des chefs traditionnels et religieux, des jeunes filles et garçons, des responsables d'association, Rapport d'activité du projet</p> <p>Outils de collecte : Dénombrement systématique, administration de questionnaires, entretiens directs et semi-directifs, analyse, visite de terrain.</p>	
--	--	--	---	--

	<p>économique</p> <p>4. Développement des activités génératrices des revenus avec les associations des jeunes hommes</p>	<p>Indicateur de résultat 2.2.1 Nombre de personnes/groupes de personnes sensibilisées, ayant des capacités renforcées sur l'importance de la cohésion sociale et participant activement aux mécanismes communautaires de prévention et de résolution des conflits intercommunautaires dans les villes de N'Djamena, Moundou et dans les trois départements de la région du Lac. Niveau de référence : TBD Cible : 20,000</p> <p>Quatre arrondissements de la ville de Moundou 2000 jeunes femmes, 1000 jeunes hommes, 2000 femmes, 500 hommes et 1000 personnes déplacées âgés de 17 à 30 ans Total : 6500 Kaya : 600 jeunes femmes, 500 jeunes hommes, 500 femmes, 500 hommes et 500 personnes déplacées âgés de 17 à 30 ans Total : 2600 Fouti : 600 jeunes femmes, 500 jeunes hommes, 500 femmes, 500 hommes et 600 personnes déplacées âgés de 17 à 30 ans Total : 2200 Mamadi : 600 jeunes femmes, 500 jeunes hommes, 500 femmes, 500 hommes et 600 personnes déplacées âgés de 17 à 30 ans Total : 2200 Dix arrondissements de la ville de N'Djamena : 2000 jeunes femmes, 1000 jeunes hommes, 2000 femmes, 500 hommes et 1000 personnes déplacées âgés de 17 à 30 ans Total : 6500</p> <p>Indicateur de résultat 2.2.1 Nombre de jeunes formés en <i>leadership</i> qui engage volontairement des initiatives de changement social dans leur communauté. Niveau de référence : 00 Cible : 500</p> <p>Quatre arrondissements de la ville de Moundou 75 jeunes femmes, 75 jeunes hommes âgés de 17 à 30 ans Total : 150 Kaya : 25 jeunes femmes, 25 jeunes hommes âgés de 17 à 30 ans Total : 25 Fouti : 25 jeunes femmes, 25 jeunes hommes âgés de 17 à 30 ans Total : 25</p>	<p>Source de vérification : Rapports d'activités, d'études et de sondage rapport final du projet.</p> <p>Outils de collecte Enquête de perception des populations, sondage, interviews, focus group et questionnaires.</p>	
--	--	--	--	--

		<p>Mamadi : 75 jeunes femmes, 75 jeunes hommes âgés de 17 à 30 ans Total : 150 Dix arrondissements de la ville de N'Djamena : 75 jeunes femmes, 75 jeunes hommes âgés de 17 à 30 ans Total : 150</p> <p>Indicateur de résultat 2.2.2 : Nombre d'associations de jeunes filles, garçons, femmes et personnes en situation de déplacement qui sont engagées au niveau local pour la cohésion sociale, la gouvernance locale, l'accès à la justice et la paix. Niveau de référence : 00 Cible : 120</p> <p>Quatre arrondissements de la ville de Moundou 1^{er} arrondissement : 20 2^{ème} arrondissement : 20 3^{ème} arrondissement : 20 4^{ème} arrondissement : 20 Dix arrondissements de la ville de N'Djamena : 100</p> <p>Quatre départements de la région du Lac Kaya : 05 Fouli : 05 Mamdi : 10</p> <p>Indicateur de résultat 2.2.2 : Nombre des jeunes femmes et hommes, femmes et personnes en situation de déplacement formés et insérés dans le tissu socio-économique Niveau de référence : 00 Cible : 200, dont 60% des femmes et de jeunes femmes</p> <p>Indicateur de résultat 2.2.3 : Nombre des jeunes femmes et hommes, femmes et personnes en situation de déplacement formés ayant bénéficié d'appui financier pour la mise en œuvre des AGR Niveau de référence : 00 Cible : 400, dont 60% des femmes et jeunes femmes</p> <p>Indicateur de résultat 2.2.4 : Nombre des jeunes femmes et hommes, femmes et personnes en situation de déplacement formés et insérés dans le tissu socio-économique Niveau de référence : 00 Cible : 200, dont 90% des femmes et jeunes femmes</p>	<p>Source de vérification : Procès-verbaux des séances de travail des instances de dialogue communautaire, rapports d'activités du projet, rapports de suivi des indicateurs de performance.</p>	<p>Outils de collecte : Observation directe et participante, entretiens de groupes et individuels, grille de notation et d'évaluation des capacités, visites de terrain, dénombrement systématique, analyse documentaire.</p>
--	--	---	--	---

<p>Résultat 3 : La coordination et communication autour du portefeuille PBF facilite l'atteinte des résultats attendus, à travers une orientation stratégique et un cadre de suivi et évaluation renforcés.</p>	<p>Produit 3.1 : <i>L'unité de coordination du Fonds est opérationnelle et les partenaires nationaux, partenaires d'exécution et les bénéficiaires sont mieux familiarisés avec les acquis des projets PBF</i></p> <p>Activités qui contribuent au Produit 3.1 :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Recrutement d'un Staff International P3 et d'un VNU national M&E/communication, chauffeur, voiture, équipement de bureau 2. Produire des rapports périodiques sur le suivi et d'orientation technique du projet 	<p>Indicateur de résultat 3.1.1 : # de rapports sur les orientations stratégiques et techniques du Groupe technique de coordination et du Comité consultatif Niveau de référence : 0</p> <p>Cible : 8 rapports (Un rapport trimestriel du Groupe technique de coordination et/ou du comité consultatif fournissant des recommandations stratégiques et techniques durant la mise en œuvre du portefeuille PBF)</p> <p>Indicateur de résultat 3.1.3 : Qualité de l'analyse de l'évolution du portefeuille PBF notamment l'analyse spécifique de l'impact des projets sur les femmes et les hommes Niveau de référence : Pas de rapport d'analyse/étude/enquête</p> <p>Cible : Niveau d'analyse élevé sur la mise en œuvre du Plan de suivi et évaluation PBF qui permet d'analyser efficacement les progrès des projets PBF, avec un focus spécifique sur l'impact des projets sur les femmes et les hommes</p>	<p>Source de vérification :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Compte rendu des réunions périodiques du GTC et CC ➤ Rapport trimestriel contenant les recommandations du GTC et/ou du CC ➤ Rapport de collecte de données désagrégée par sexe ➤ Document du Plan de Suivi et Evaluation ; ➤ Rapport de l'étude de base, enquête de perception et évaluation indépendante, reflétant également les succès et défis relatifs au genre 	
<p>Produit 3.2 : <i>Le suivi et l'évaluation du portefeuille PBF est efficace et facilite l'atteinte des résultats attendus des interventions financés par le PBF.</i></p>	<p>Indicateur de résultat 3.1.1 : Rapports mandataires soumis à échéances régulières Niveau de référence : 0 rapports mandataires soumis pour le portefeuille PBF 2018 - 2021 Cible : 30</p> <p>Indicateur de résultat 3.1.2 : % des membres du cadre de coordination à même de contrôler et guider efficacement les interventions du PBF Niveau de référence : 0% Cible : 100%</p> <p>Indicateur de résultat 3.1.3 : Taux de décaissement conforme aux critères de PBSO Niveau de référence : Taux de décaissement : 0% Cible : 80%</p>	<p>Source de vérification : Rapport d'enquête</p>		
	<p>Indicateur de résultat 3.2.1 : Un cadre de coordination stratégique et technique du projet est mis en place Niveau de référence : Nul Cible : Un Groupe technique de Coordination et le Comité consultatif mis en place</p>	<p>Source de vérification : - TdRS Groupe technique de coordination ; -TdRS Comité consultatif</p>		

	<p><i>Produit 3.3 Une communication efficace est assurée autour des résultats obtenus par les projets et la visibilité de PBF est assurée au Tchad auprès des bailleurs de fonds, des bénéficiaires et des partenaires techniques et financiers.</i></p>	<p>Indicateur de résultat 3.2.2 : Le système de S&E du portefeuille PBF est mis en place et utilisé pour les rapports de progrès auprès des membres du cadre de coordination et PBSO Niveau de référence : Système S&E en cours d'établissement Cible : 8 rapports de progrès (Les membres du cadre de coordination et PBSO reçoivent régulièrement les rapports sur les progrès et les contraintes du portefeuille PBF, et apportent des ajustements)</p> <p><u>Indicateur de résultat 3.3.1</u> # bulletins d'informations réguliers sont produits à l'intention des partenaires nationaux, des partenaires d'exécution, des agences et programmes des Nations Unies intervenant au Tchad. Niveau de référence : 0 Cible : 8 bulletins produits et disséminés Fiches projets disponibles pour tous les projets Note d'information sur le portefeuille PBF disponible</p>	<p>-Rapports trimestriels de suivi des progrès ; -Rapports des missions de terrains</p> <p>- Bulletin d'information - Fiches de projets - Note d'information PBF ; - Support médias</p>	
--	--	---	---	--

Annexe C : Liste a vérifier pour le lancement du projet

Question	OUI	NON	Commentaire
1. Les partenaires de mise en œuvre ont-ils tous été identifiés ?	X		
2. Les termes de référence pour le personnel-clief sont-ils finalisés et prêts à être lancés ?	X		En cours de validation
3. Les sites d'intervention du projet ont-ils été identifiés ?	X		
4. Les communautés locales et les représentants du gouvernement ont-ils été consultés sur l'existence du projet ?	X		
5. Une analyse préliminaire / identification des leçons apprises / activités existantes a-t-elle été conduite ?	X		
6. Les critères de détermination des bénéficiaires ont-ils été identifiés ?	X		En cours de validation
7. Des accords ont-ils été mis en place avec la contrepartie nationale pertinente au sujet de la mise en œuvre du projet entre les agences récipiendaires ?	X		En cours de validation
8. Des arrangements clairs ont-ils été prévus entre les agences récipiendaires différentes pour mettre en œuvre la stratégie ?	X		
9. Quelles sont les autres activités préparatoires doivent être entreprises avant que le projet débute et combine de temps sera nécessaire pour les effectuer.		N/A	